



- Politique des Grandes Villes -

Perspective de Développement Urbain 2019-2024

Validée au Conseil Communal du 3 septembre 2019

Table des matières

I.	Préalable-----	7
II.	Analyse contextuelle-----	9
	A. Données Générales -----	11
	1. Identification de Mons comme pôle urbain -----	11
	2. Mons en quelques chiffres-----	11
	3. Démographie -----	12-14
	4. Socio-économie-----	15-16
	5. Logement-----	17-18
	6. Mobilité-----	19
	B. Données spécifiques-----	20
	1. Associatif -----	20-21
	2. Accueil préscolaire et extrascolaire-----	22-23
	3. Disponibilités foncières -----	24
	4. Espaces verts en centre-ville-----	24
	5. Formes de délinquance et taux de criminalité-----	25
	6. Consommation énergétique-----	25
	7. Nodules commerciaux-----	26
	C. Schéma de structure-----	27
	1. Mons centre-ville, commerce et tourisme -----	28-31
	2. Jemappes -----	32-35
	D. Quartier de la Gare : demande de reconnaissance d'un périmètre de rénovation urbaine -----	36
	1. Données objectives -----	37-41
	2. Données basées sur l'enquête citoyenne-----	42-44
III.	Analyse SWOT -----	45-47
IV.	Ambitions -----	49-52
V.	Quartiers prioritaires-----	53-57
VI.	Tableau financier-----	59-62
VII.	Actions-----	63-65

I. Préalable

Préalable

Mons fait partie des quelques grandes villes wallonnes à pouvoir déposer aux autorités régionales une Perspective de Développement Urbain de façon concomitante à la démarche globale du Programme Stratégique Transversal.

Dans ce cadre, la rédaction d'une Perspective de Développement Urbain suppose des choix méthodologiques.

Une PDU s'inscrit dans un plan de mutation constant et global qui fait la richesse des territoires urbains selon les priorités qui se posent et les outils de référence existants (Schéma de structure, PCDN, Plan de mobilité, PCAs, Plans de secteurs,...) aujourd'hui structurés dans un PST.

Si le PST a pour vocation de regrouper de façon exhaustive les actions que la ville entend mettre en œuvre pour mener à bien le programme de législature, la PDU regroupe des actions sur la base de priorités établies et de quartiers prioritaires eu égard aux critères fixés par le décret.

La PDU de la ville de Mons ne constitue pas en tant que tel un chapitre unique du PST même si elle y est étroitement liée. En effet, elle s'arqueboute sur plusieurs Objectifs Stratégiques ou opérationnels.

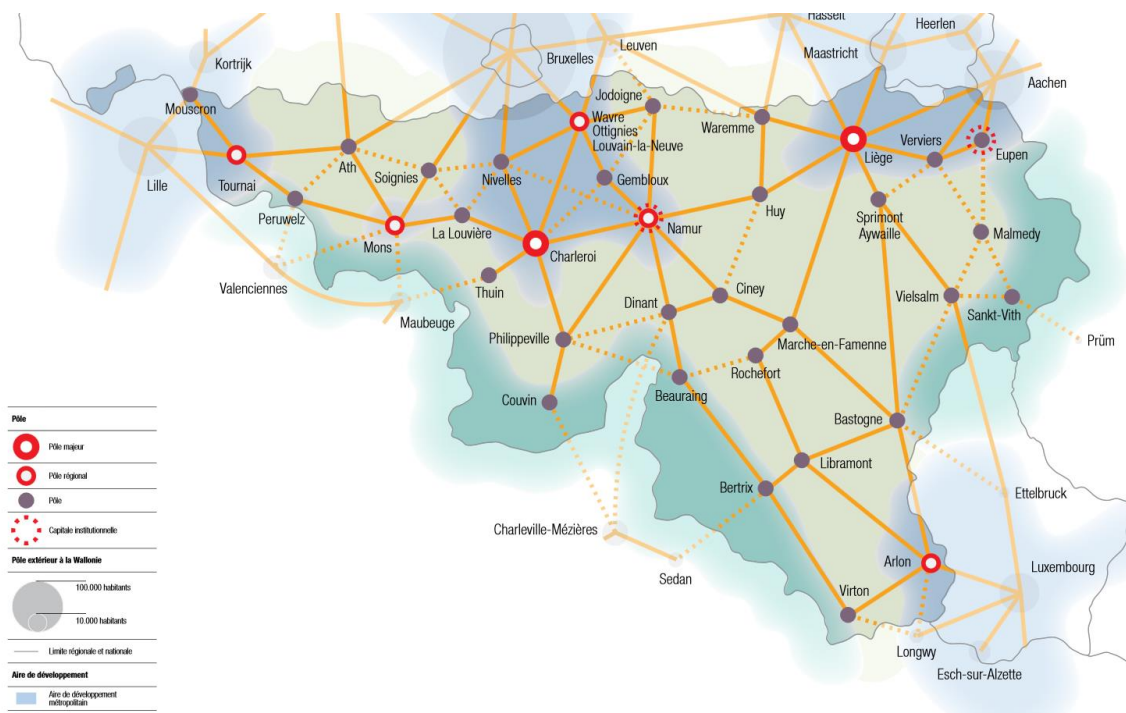
Les fiches actions présentées dans le cadre de la PDU se retrouvent donc dans des Objectifs stratégiques différents du PST.

II. ANALYSE CONTEXTUELLE



A. Données Générales

1. Identification de Mons comme pôle urbain



Carte des pôles wallons, SDT

2. Mons en quelques chiffres ...

Population: 95 299 habitants

Nombre de femmes: 49 101

Nombre d'hommes: 46 198

Superficie: 147,6km²

Densité de population: 645,8 habitants au km²

Age moyen de la population: 40,9 ans

Part de non-belges: 15,37%

Pôle économique important: 40 000 y travaillent

Revenu moyen de 15.373€: inférieur de 11% de la moyenne wallonne

Taux de chômage: 14,7%

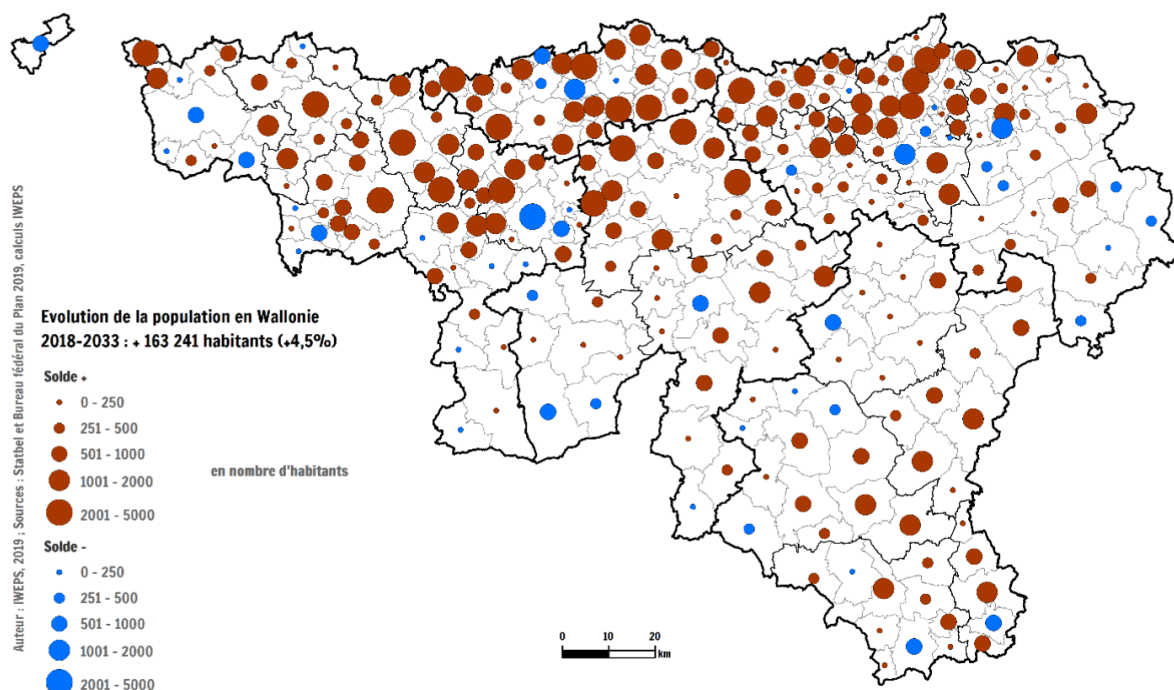
Données au 01/01/2018
Sources: SPF économie-Statbel

3. Démographie

Tableau 2 : Synthèse des résultats par arrondissement pour la Wallonie - Perspectives du Bureau fédéral du Plan 2019

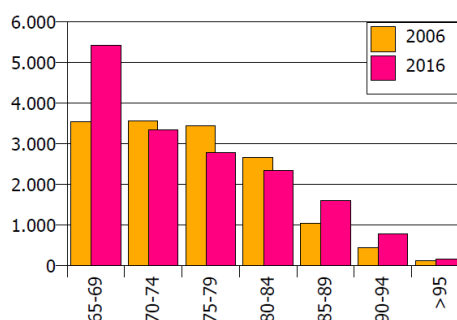
	Population estimée en 2033	Taux de croissance de la population 2018-2033 (en %)	Augmentation (chiffres absolus) de population de 2018 à 2033	Nombre de ménages estimé en 2033	Taux de croissance du nombre de ménages 2018-2033 (en %)	Augmentation (chiffres absolus) du nombre de ménages de 2018 à 2033
Nivelles	433 574	8.1	32 468	183 743	12.5	20 447
Ath	92 024	6.0	5 242	41 622	12.5	4 627
Charleroi	43 6421	1.3	5 720	196 074	4.2	7 936
Mons	266 691	3.1	8 083	125 263	7.8	9 100
Mouscron	78 610	3.0	2 313	35 471	6.4	2 134
Soignies	200 597	5.4	10 263	87 043	9.0	7 222
Thuin	157 095	3.4	5 183	71 916	9.4	6 186
Tournai	149 631	1.8	2 620	70 093	8.1	5 278
Huy	119 881	6.0	6 784	53 537	11.9	5 714
Liège	646 820	3.7	22 867	303 180	5.9	16 990
Verviers	294 525	2.5	7 151	132 944	7.1	8 765

IWEPS Mars 2019: résultats par arrondissement/perspectives du bureau fédéral du plan 2019



IWEPS Mars 2019: Évolution de la population à l'horizon 2033 par commune

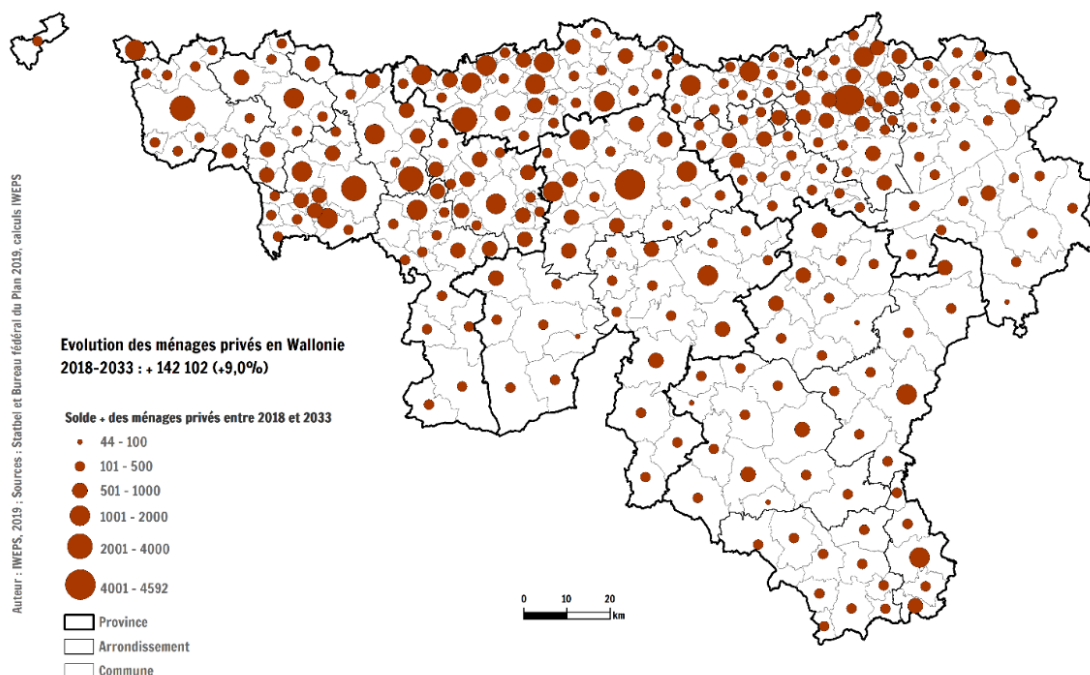
	2006	2016	Evolution	en %
65-69	3.539	5.414	1.875	52,98 %
70-74	3.547	3.342	-205	-5,78 %
75-79	3.429	2.768	-661	-19,28 %
80-84	2.664	2.341	-323	-12,12 %
85-89	1.027	1.599	572	55,70 %
90-94	431	770	339	78,65 %
>95	113	148	35	30,97 %
Total > 65 ans	14.750	16.382	1.632	11,06 %



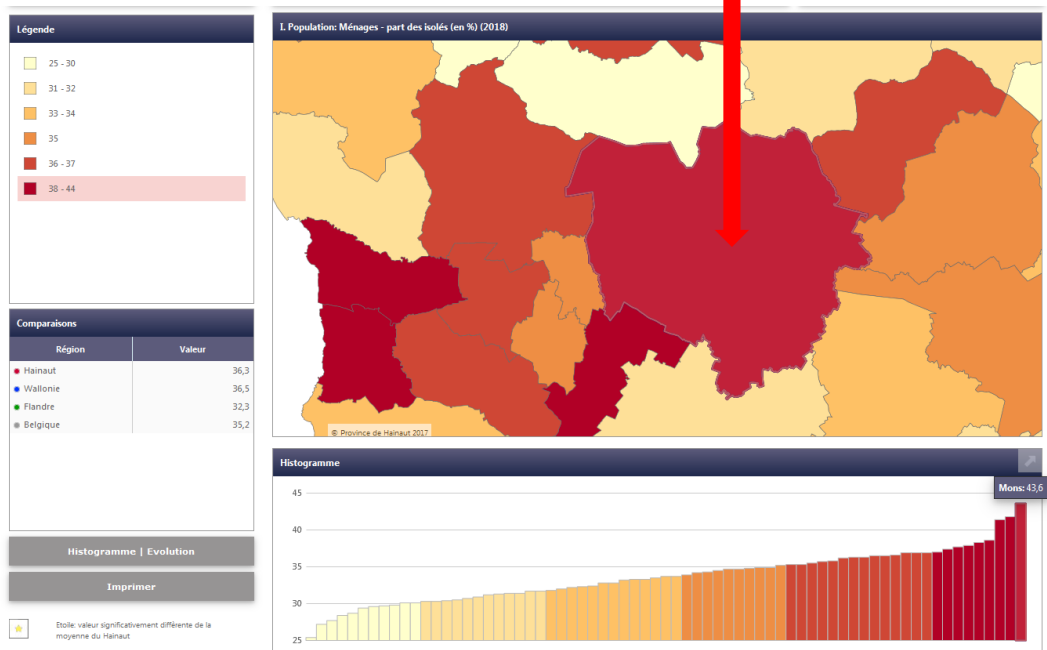
Le vieillissement de la population : une tendance fondamentale

À l'instar de la plupart des pays développés, la Belgique se trouve en pleine phase de transition démographique, combinant une diminution du taux de fécondité à une augmentation considérable de l'espérance de vie. Les nouvelles prévisions démographiques du Bureau fédéral du plan font état d'une croissance de la population belge de 10,6 millions en 2007 à 12,6 millions en 2060 (+ 19,6 %), mais également d'un glissement de la concentration de la population vers les catégories d'âge plus élevées (avec un part de 26,3 % pour les personnes de 65 ans et plus).

BELFIUS: Profil sociodémographique 2016 Mons

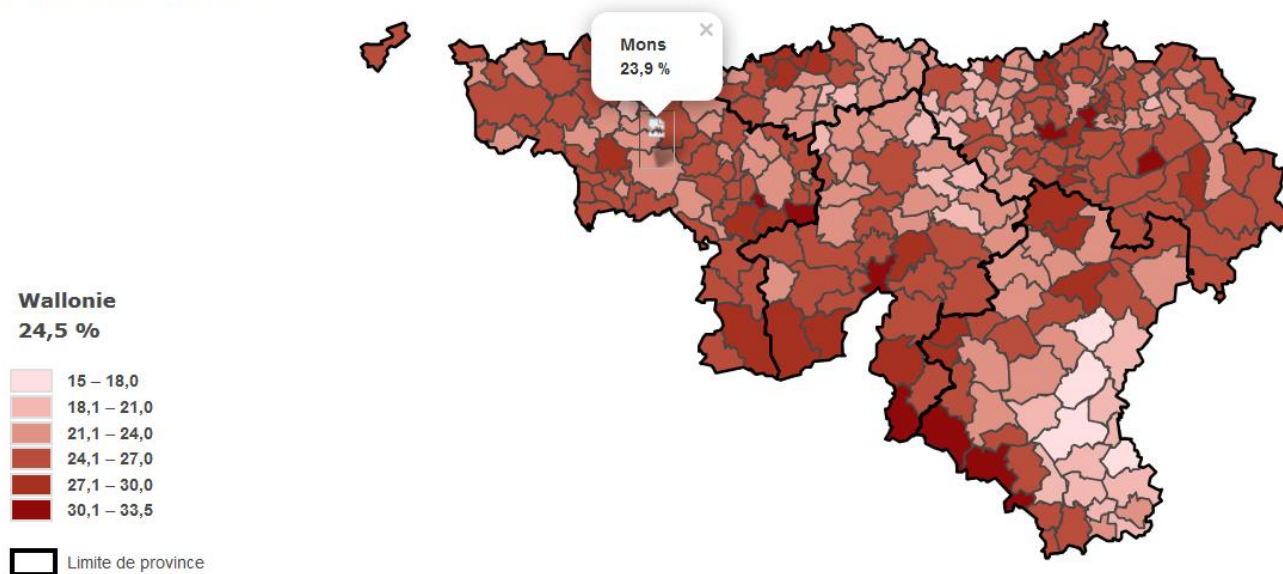


IWEPS Mars 2019: Évolution des ménages à l'horizon 2033 par commune



Hainaut Stat 2018 (Part des isolés)

Part de 60 ans et plus (%)



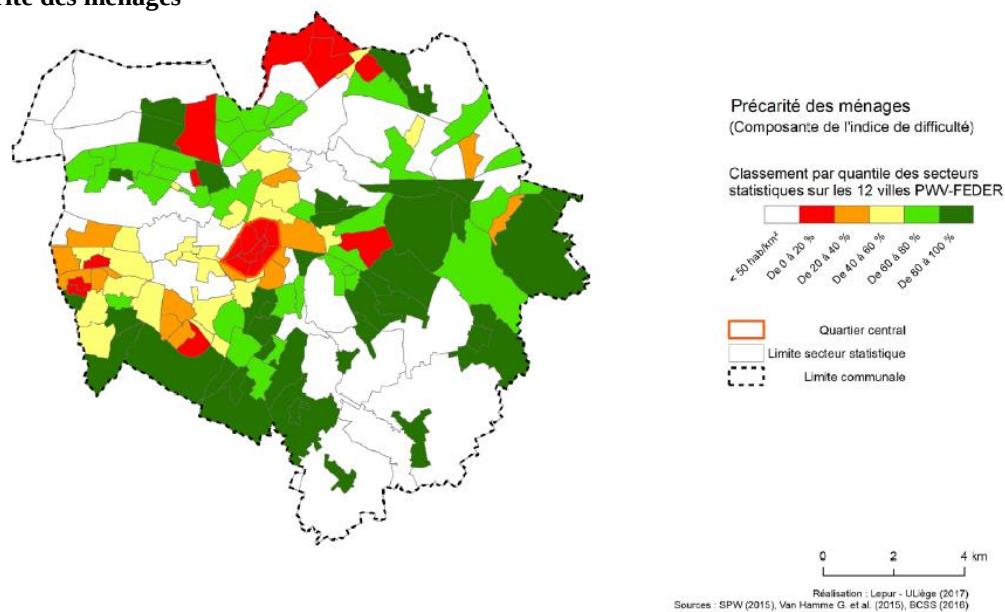
IWEPS.be

Constats:

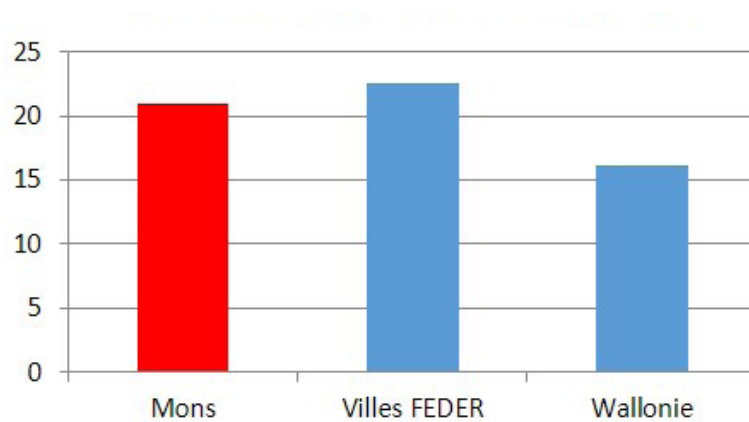
- la population de Mons devrait progresser de 3,1 % à l'horizon 2033.
- Actuellement 43,6% de la population sont des personnes seules
- Vieillessement de la population

4. Socio-économie

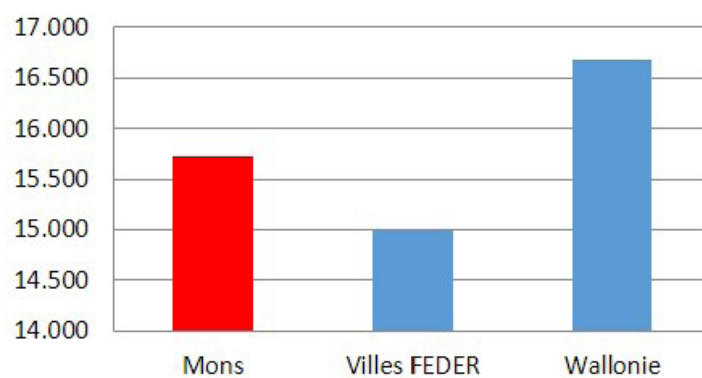
Précarité des ménages



Taux de chômage administratif

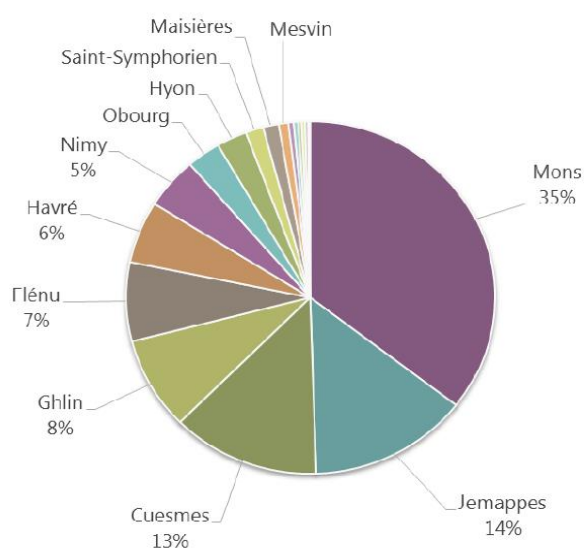


Revenu moyen par habitant



	MONS	Cluster	Province	Région
Taux de chômage	21,0 %	22,9 %	18,2 %	16,0 %
18-19 ans	56,3 %	52,0 %	49,3 %	42,8 %
20-24 ans	44,9 %	43,3 %	40,2 %	35,7 %
25-29 ans	26,6 %	27,6 %	23,8 %	20,8 %
30-34 ans	20,0 %	22,2 %	17,2 %	15,1 %
35-39 ans	17,7 %	19,9 %	14,7 %	12,8 %

BELFIUS: Profil sociodémographique 2016 Mons



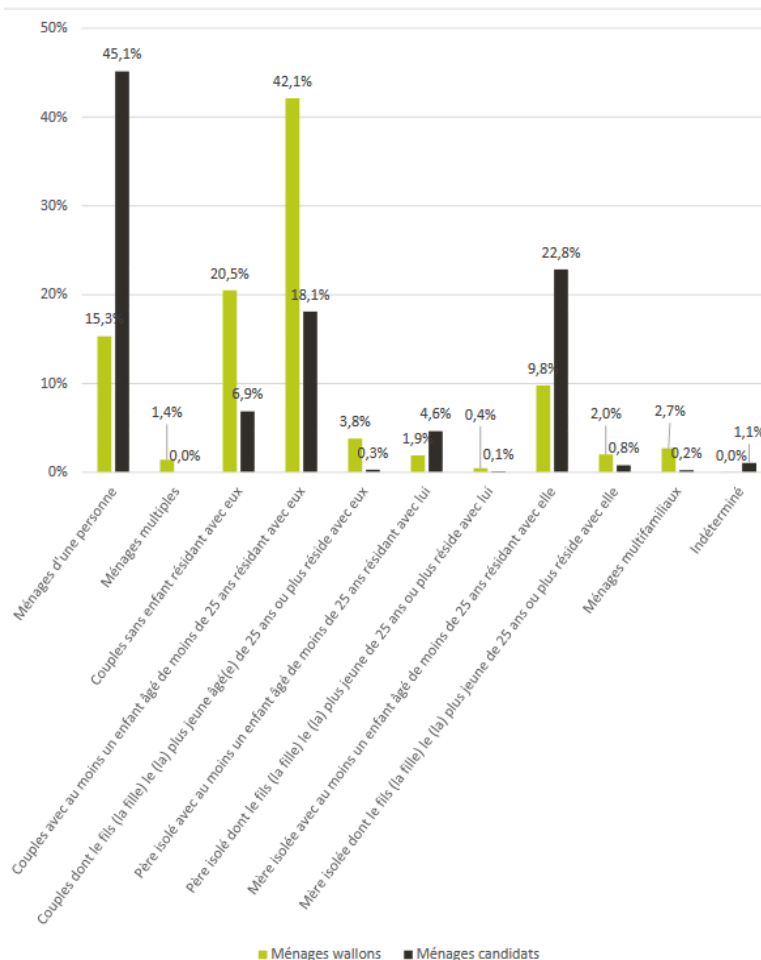
Bénéficiaires d'allocation chômage en 2010 par sections BCSS

Constats

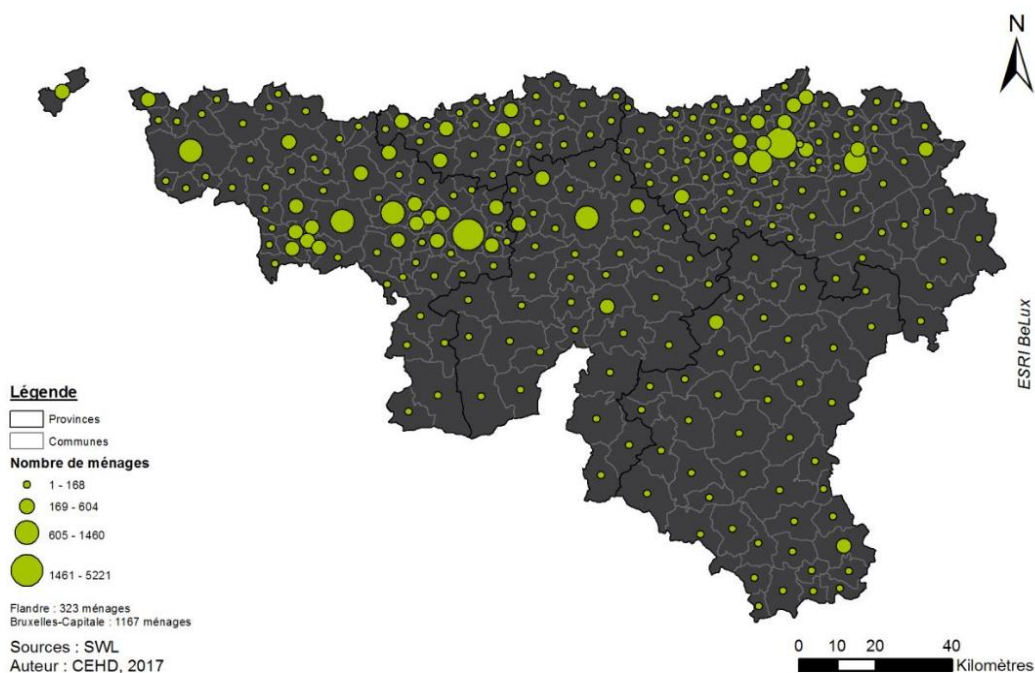
- Concernant la précarité des ménages sur le territoire communal de Mons, il existe une différence assez marquée entre le tissu urbain central et sa périphérie. L'ensemble du tissu urbain central témoigne d'une forte présence de ménages forts précarisés tandis que les ménages habitant dans la périphérie le sont moins. Cependant, certains secteurs comme par exemple ceux du domaine d'Épinlieu, de Cuesmes ou encore de Jemappes affichent un niveau de précarité plus élevé également.
- Le revenu moyen par habitant est plus bas que le revenu moyen par habitant en Wallonie
- Le taux de chômage est inférieur à la moyenne des Villes FEDER mais supérieur à la moyenne des villes wallonnes

5. Logement

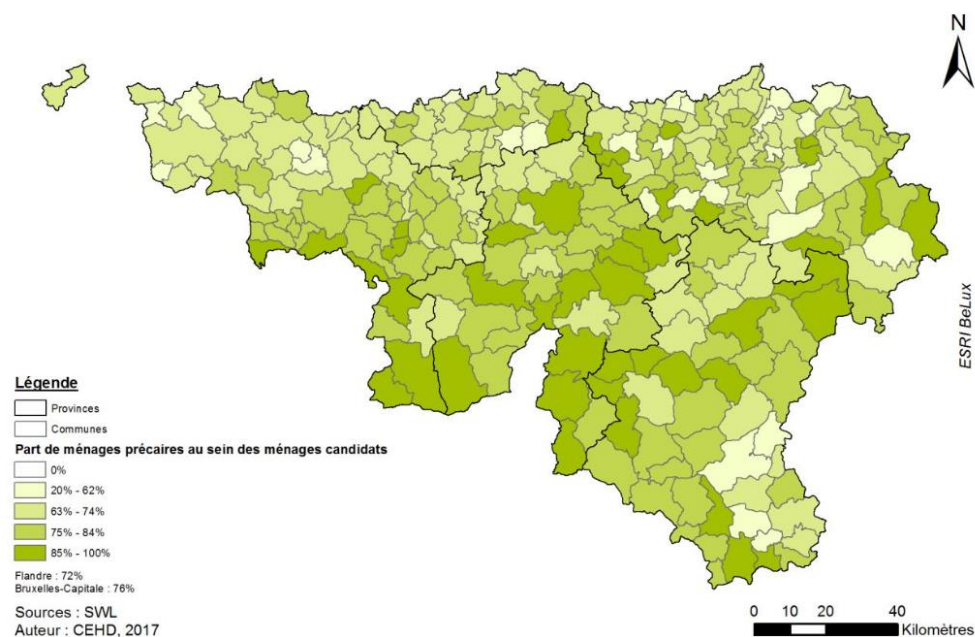
Graphique 4 : Distribution des ménages wallons (au 1.1.2011) et des ménages candidats à un logement public (au 1.1.2017) selon le type de ménage



Carte 1 : Nombre de ménages candidats à un logement public par commune au 1.1.2017



Carte 12 : Proportion de ménages précaires au sein des ménages candidats à un logement public en Wallonie par commune au 1.1.2017



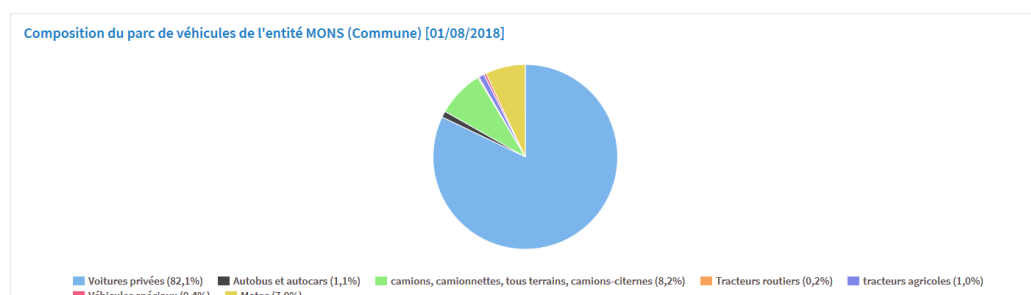
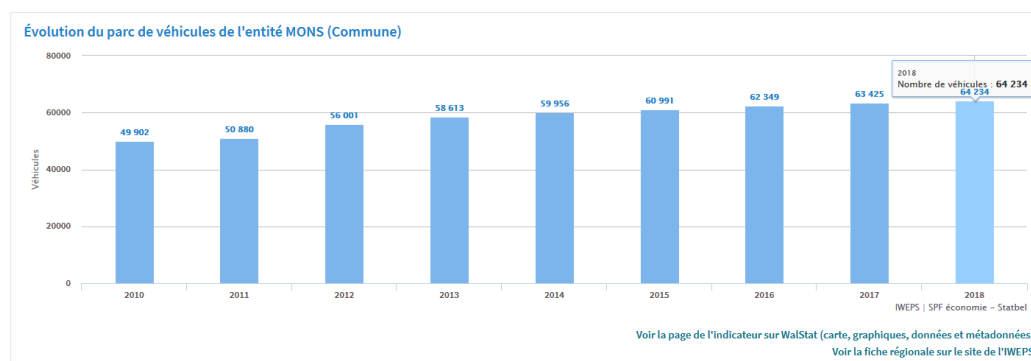
Classement des communes ayant le plus de candidats à un logement public

Commune	Nombre de ménages candidats
Liège	5.221
Charleroi	3.177
Namur	1.460
La Louvière	1.424
Seraing	1.317
Mons	1.285
Verviers	1.081
Tournai	820
Mouscron	604

Constats:

- En date du 20 mars 2017, 753 personnes étaient candidates à un logement public dans la commune.
- En Wallonie, la part des ménages d'une personne candidats est très élevée.
- À Mons 75 à 84% des ménages candidats à un logement ont des revenus précaires

6. Mobilité



Walstat-Détail de l'entité Mons (Commune)

Longueur des autoroutes sur la commune	27 km
Longueur des routes régionales	103 km
Longueur des voiries communales	310 km
Taux de motorisation	54 voit./100 hab
Nombre de stations de voitures partagées	5
TRAIN : montées (5 gares/commune)/j de semaine	9739
BUS (janvier 2017)	(Gare de Mons)
Montées à l'arrêt le plus fréquenté /jour scolaire	5587
Nombre de passages de bus à cet arrêt/ scolaire	640
Total montées sur le territoire communal/j scolaire	23 350
Montées d'hab. /mois (31 jours de janvier 2017)	4,12
VÉLO : % de rues en SUL (sens uniques ouverts aux cyclistes dans les 2 sens au centre-ville (2017)	95%
Nombre de classes « brevets du cycliste » en 2017	18

SPW-Focus mobilité-Les grandes villes Wallonnes : à chacune sa mobilité

Constats:

- L'usage de la voiture est ultra dominant
- Évolution importante du parc des véhicules

B. Données spécifiques

1. Associatif

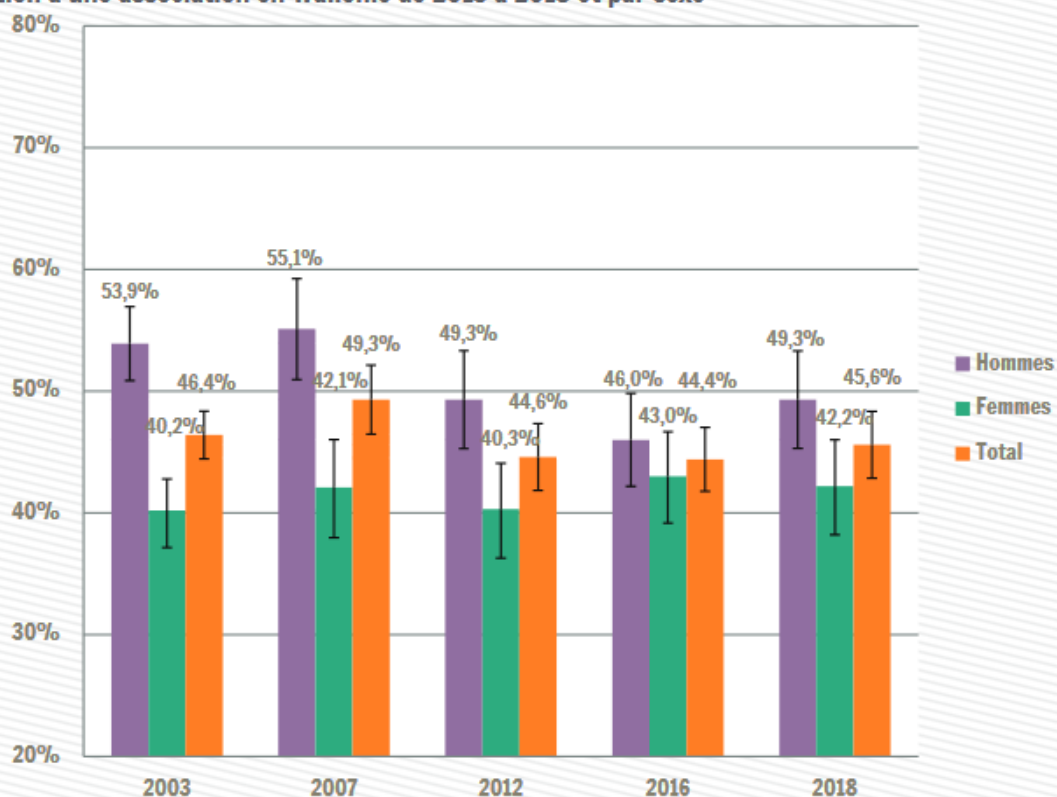
Iweps

Taux d'affiliation à une association

45,6%

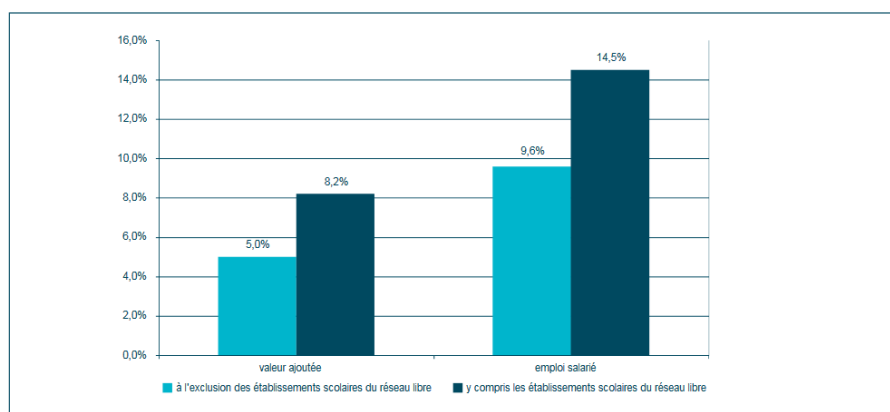
En Wallonie, environ 45,6 % de la population est membre d'au moins une association quel que soit le type (culturel, sportif, de solidarité, éducatif, ...¹)

Taux d'affiliation à une association en Wallonie de 2013 à 2018 et par sexe



	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Pays
Nombre d'emplois (ETP)	55.877,3	225.142,7	108.618,3	389.638,3
Répartition des emplois par Région	14,3%	57,8%	27,9%	100%
Croissance des emplois de 1998 à 2002				
- en nombre d'ETP	+6.826,9	+21.532,3	+11.984,8	+40.344,0
(dont action sociale)	(+3.109,0)	(+14.896,9)	(+3.716,9)	(+21.722,8)
- en %	+13,9%	+10,6%	+12,4%	+11,6%
Emplois par mille habitants	57,1	37,7	32,3	37,8
Part des emplois des ASBL				
- dans le non-marchand au sens large (1)	24,6%	40,5%	30,6%	34,2%
- dans le non-marchand au sens restreint (1)	53,4%	59,6%	51,5%	56,2%
Part des emplois des ASBL situés dans				
- la culture, les sports et les loisirs	7,2%	3,0%	4,1%	3,9%
- l'éducation	34,7%	39,9%	40,3%	39,3%
- la santé	18,3%	19,8%	19,0%	19,3%
- l'action sociale	19,3%	30,5%	24,6%	27,2%

TABLEAU 2.3. Part du secteur associatif dans l'économie belge, 2001 ⁽¹⁾



(1) A l'exclusion des associations qui n'emploient pas de travailleurs salariés

Source : *Compte satellite et comptes nationaux (ICN)*

Analyse quantitative et qualitative du secteur associatif en Belgique par l'université de Liège Déc.2005

Constats:

- 800 ASBL sont inscrites au moniteur pour l'entité montoise, si on ajoute les associations de fait, on peut estimer le nombre d'associations sur le Grand-Mons à 1500.
- Avec près de 390.000 emplois ETP, les ASBL représentent à elles seules 13.5% de l'emploi salarié en Belgique.
- Le taux de croissance de l'emploi associatif est en constante évolution et ce majoritairement dans l'action sociale.
- La Wallonie compte 32,3 emplois par mille habitants, cela tient au rôle plus important traditionnellement dévolu en Wallonie aux pouvoirs publics locaux en matière de services d'éducation, de santé et d'aide sociale.

2. Accueil préscolaire et extra-scolaire



| L'ACTU DE MONS-BORINAGE 7/03/2017

f t in

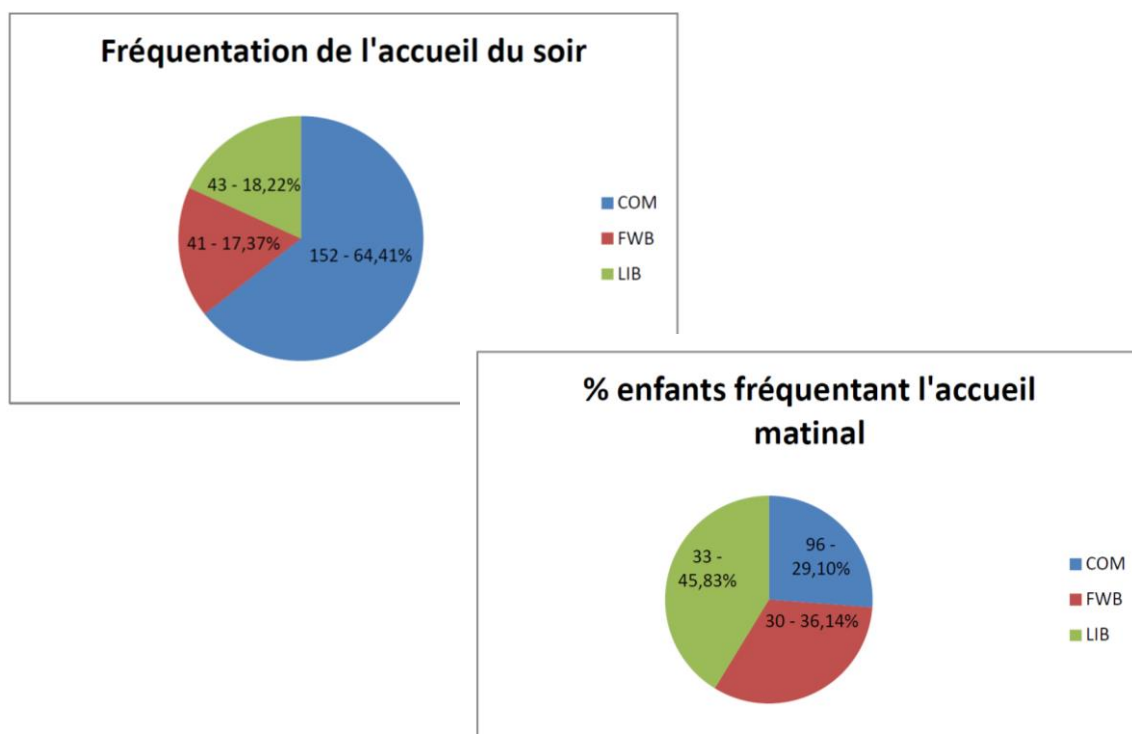
Pénurie de places dans les crèches de Mons-Borinage

Pas facile de caser bébé ! - Belga

Inscrire son enfant à la crèche relève souvent du parcours du combattant. Quasiment toutes les communes de l'arrondissement de Mons ont augmenté leur capacité d'accueil préscolaire mais ce n'est malheureusement pas suffisant. Les crèches restent saturées.

Inscrire son enfant à la crèche n'est jamais facile. Les jeunes parents doivent bien souvent entreprendre les démarches plusieurs mois avant la naissance de leur enfant. La capacité d'accueil de la petite enfance est cependant très différente d'une commune à l'autre. Certains

Illustration: Les jeunes parents doivent bien souvent entreprendre les démarches plusieurs mois avant la naissance de leur enfant.



2.2 La répartition de la population âgée de 3 à 12 ans par sexe et par âge

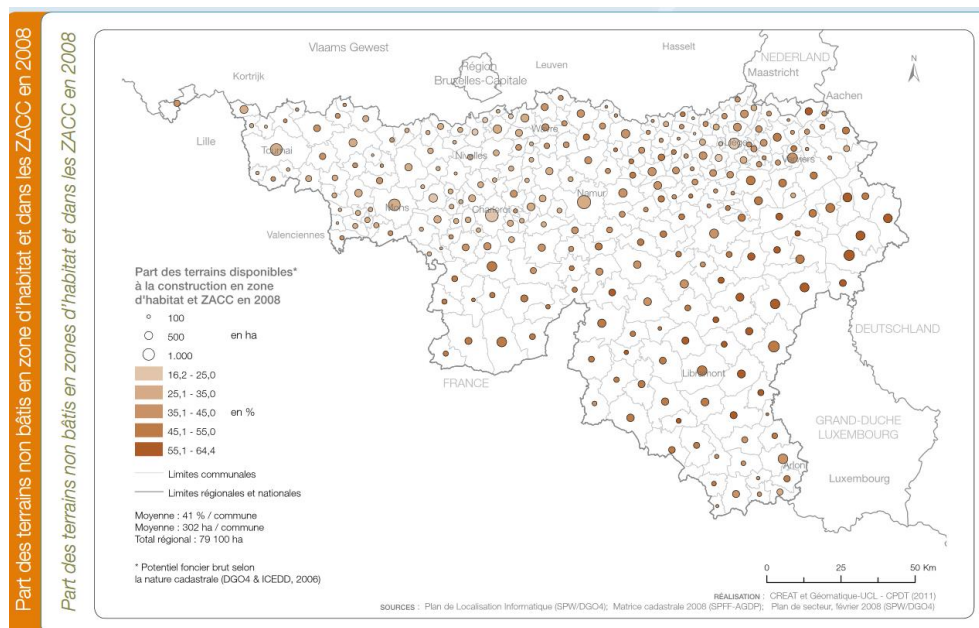
La commune compte **10 894** enfants âgés de 3 à 12 ans dont 5301 filles et 5593 garçons. Les enfants de 3 à 12 ans représentent 11,43% de la population montoise.

Ages	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	TOTAL
Garçons	567	602	587	572	597	570	529	521	503	545	5593
Filles	579	521	557	524	548	531	515	512	510	504	5301
TOTAL	1146	1123	1144	1096	1145	1101	1044	1033	1013	1049	10894

Constats:

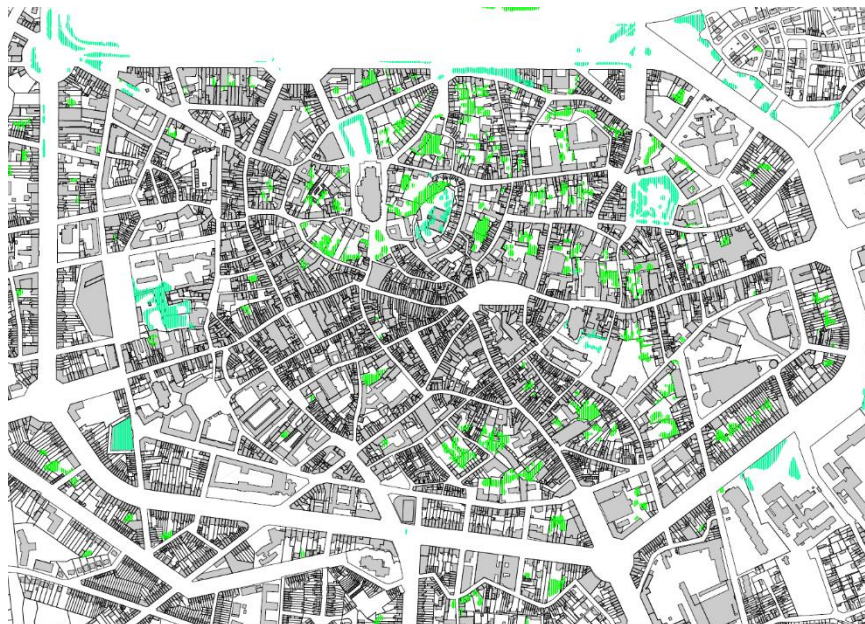
- Manque de places en crèche
- Taux de fréquentation important des structures d'accueil extrascolaire pour l'enseignement communal

3. Disponibilités foncières



CPDT/Atlas des dynamiques territoriales

4. Espaces verts en centre-ville

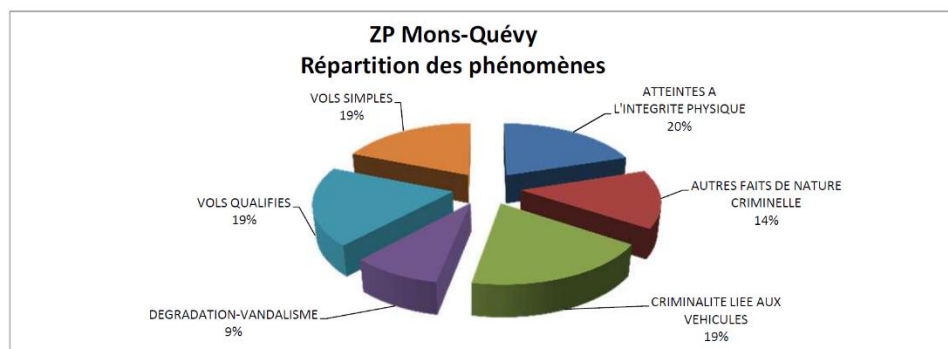


Cartographie des espaces verts, réalisée par le service cartographie de la Ville de Mons

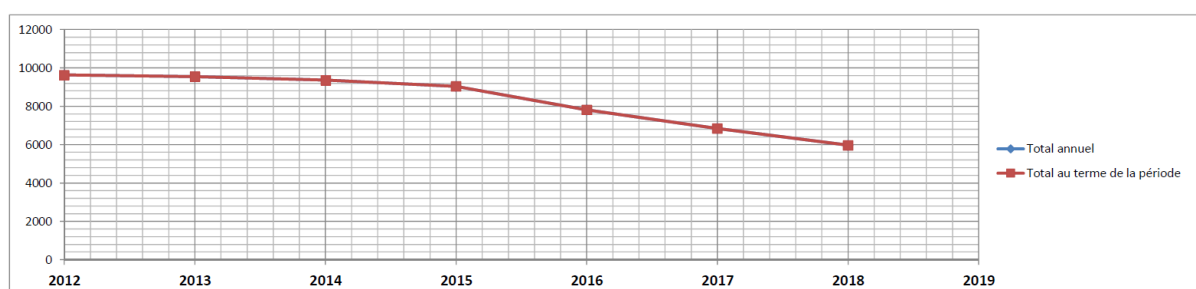
Constat:

- Peu d'espaces verdurisés

5. Formes de délinquances et taux de criminalité



	A-2012	A-2013	A-2014	A-2015	A-2016	A-2017	A-2018	Evolution A-2018 vs. A-2017	
								En n.	En %
Total annuel	9630	9548	9360	9041	7816	6846	5973	-873	-12,8%
Total au terme de la période	9630	9548	9360	9041	7816	6846	5973	-873	-12,8%



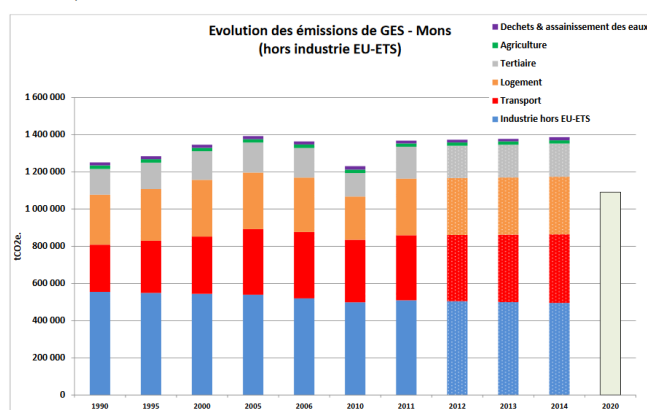
Rapport de criminalité générale de la Zone de Police Mons-Quévy déc. 2018

Constats:

- Les phénomènes de vols sont importants : 38%
- La quantité de faits par phénomène est importante cependant on constate une baisse du taux de criminalité générale

6. Consommation énergétique

Voici l'inventaire de référence (année 2006) des émissions de gaz à effets de serre sur le territoire de Mons et pour lequel les objectifs de réduction de 20% à l'horizon 2020 sont estimés. Les émissions augmentent entre 1990 (1,2 millions de tCO₂e.), 2006 (1,3 millions de tCO₂e.) et 2014 (1,3 millions de tCO₂e.).



Concernant la répartition des émissions pour le périmètre de référence, en 2006, les émissions sont pour 38% générées par le secteur industriel, suivies par le transport (26%), le logement (22%) et le secteur tertiaire (12%).

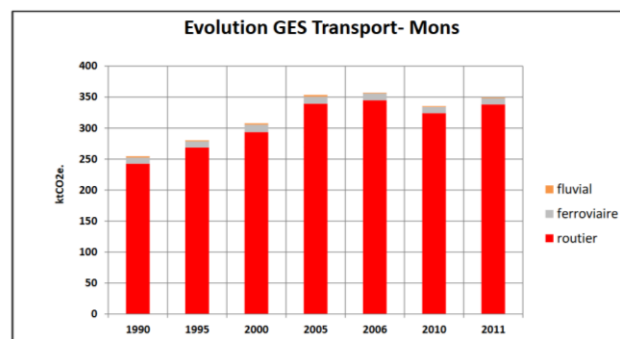
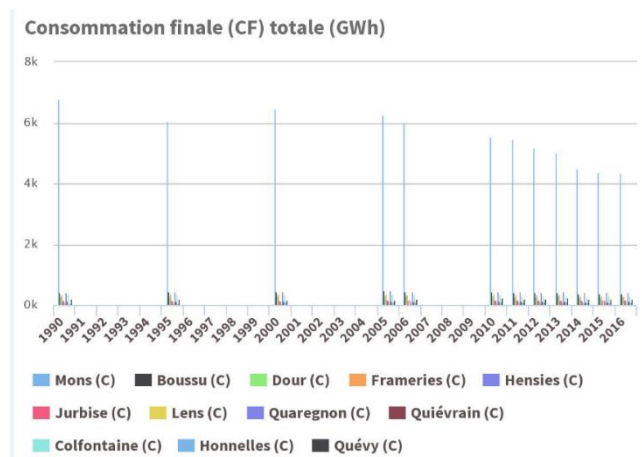


Figure 4-7 : Evolution des émissions de GES du transport sur le territoire de Mons

Rapport Politique Locale Energie Climat de Mons/2015

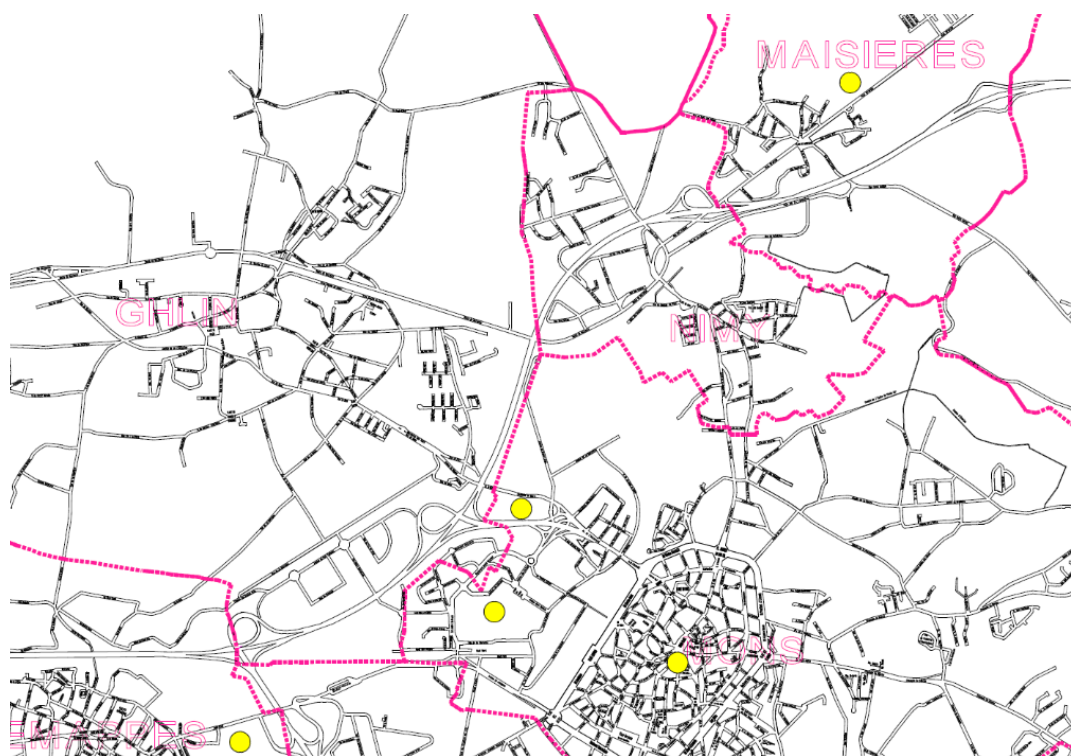


IWEPS : consommation finale Mons

Constat :

- Consommation élevée par rapport aux communes voisines, du certainement à l'étendue et à la densité de population de Mons. Cependant légère baisse de consommation constatée
- Les émissions de gaz à effet de serre sont principalement générées par le secteur industriel, les transports et le logement
- Le mode de transport routier est le principal émetteur de GES

7. Nodules commerciaux

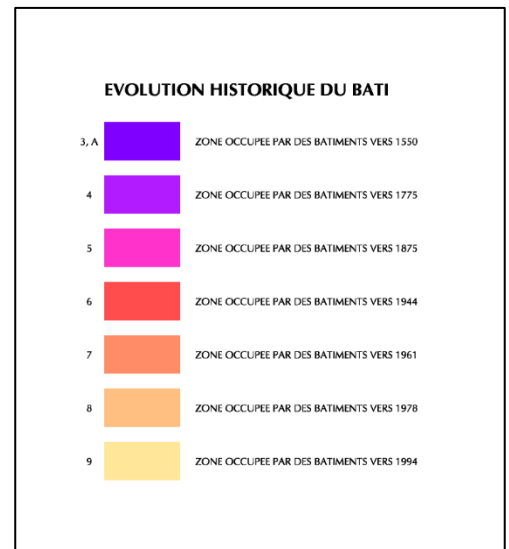
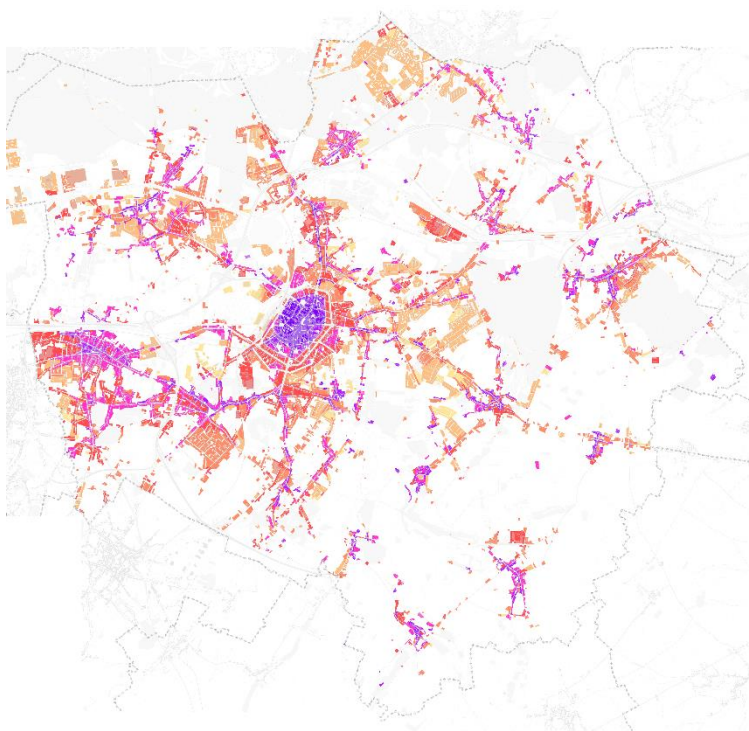


 Nodules commerciaux

Constat :

L'agglomération montoise s'appuie sur plusieurs nodules de soutien (Jemappes, Ghlin, Maisières...) dont la multiplication a tendance à renforcer la concurrence interne et à déstructurer le système commercial montois.

C. Schéma de structure



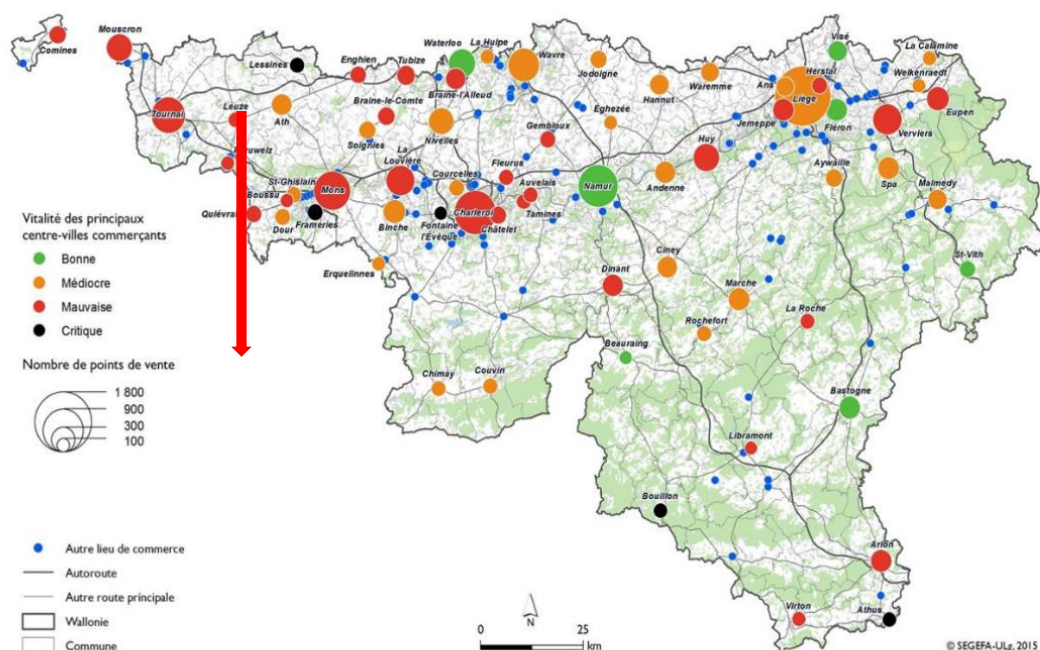
Commerces

Schéma de structure 1999

Constat:

Le schéma de structure met en évidence l'existence de deux villes-centres historiques, Mons et Jemappes, autour desquelles s'organise de manière plus ou moins prononcée la vie sociale, économique et culturelle.

1. Mons centre-ville, commerce et tourisme



Bonne vitalité : l'activité commerciale s'épanouit et ne présente pas de difficulté significative

Vitalité médiocre : l'activité commerciale présente des difficultés majeures dans certaines parties du centre

Mauvaise vitalité : l'activité commerciale est généralement très instable et amorce un déclin significatif

Vitalité critique : l'activité commerciale est en déclin majeur dans sa quasi-totalité.

Wallonie Commerce/Programme de développement et de soutien aux commerces/Rapport final 2016

Critères à améliorer en priorité au centre-ville
(Base 589 individus)

	Effectifs	%
Propreté	137	25,6%
Stationnement	93	17,4%
Manque de commerces	88	16,4%
Sécurité	76	14,2%
Cellules vides	42	7,8%
Gare	41	7,6%
Etat des trottoirs	38	7,1%
Animations	32	6,0%
SDF	28	5,2%
Travaux	27	5,0%
Diversité de l'offre commerciale	22	4,1%
Piétonnier	22	4,1%

Enquête chalds AMCV mars 2018

Lieux les plus agréables du centre-ville
(Base 589 individus)

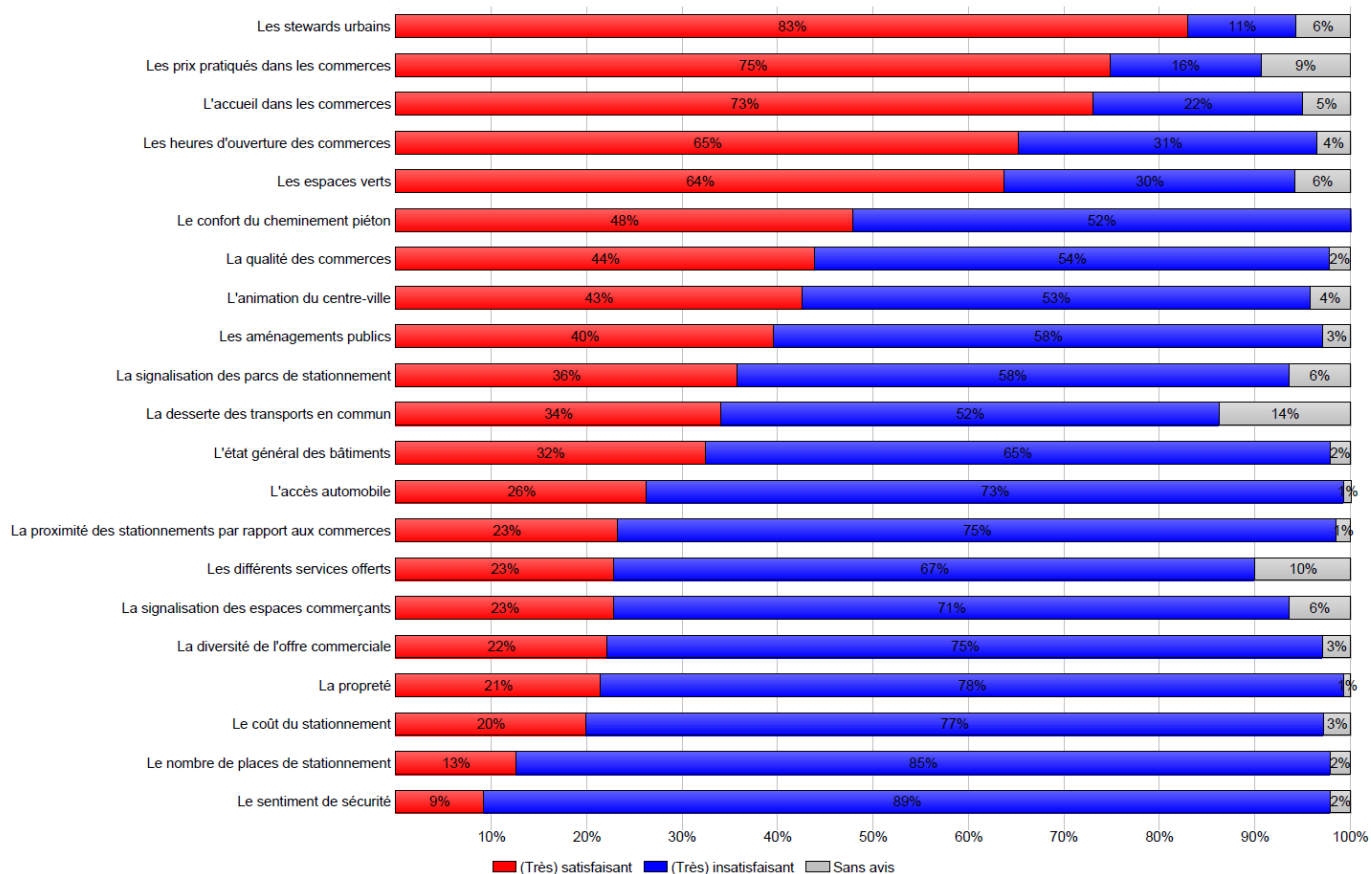
	Effectifs	%
Grand'Place	393	69,3%
Piétonnier	147	25,9%
Parc du Beffroi	98	17,3%

Lieux les moins agréables du centre-ville
(Base 589 individus)

	Effectifs	%
Quartier de la gare	214	46,9%
Rue des Capucins	91	20,0%
Marché aux Herbes	64	14,0%

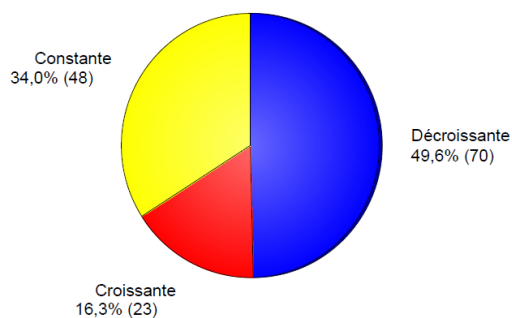
Enquête chalandes AMCV mars 2018

Satisfaction des commerçants sur différents aspects du centre-ville
(Base 149 individus)



Enquête commerçants AMCV août 2017

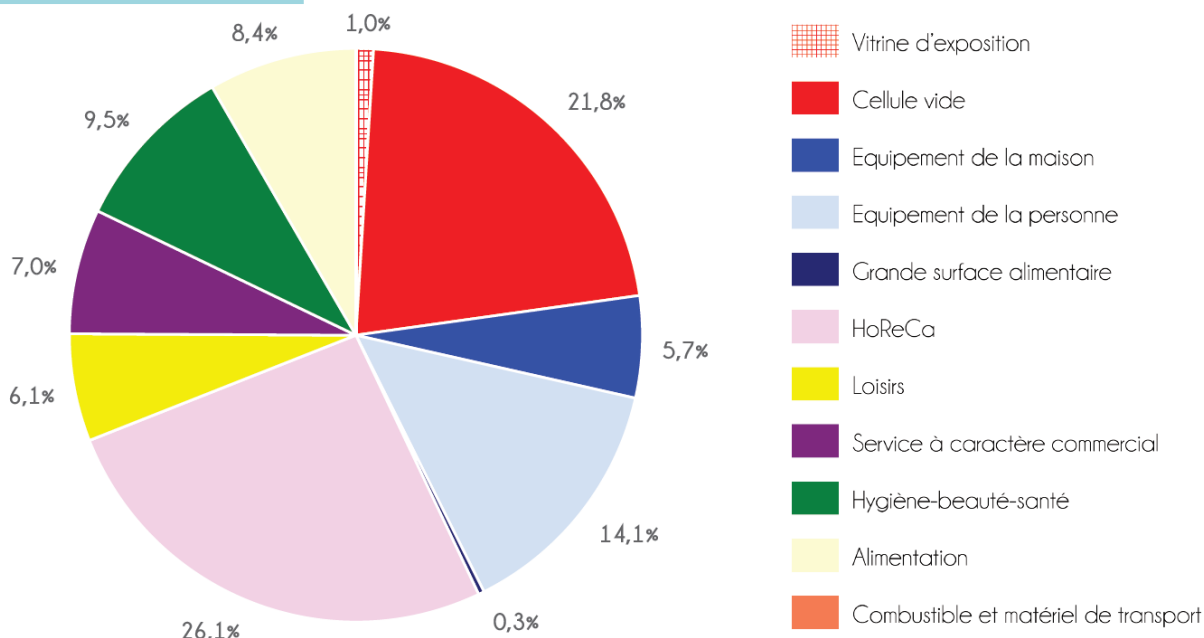
Evolution du chiffre d'affaires sur l'année écoulée
(Base 149 individus)



Investissements prévus par les commerçants
(Base 149 individus)

Enquête commerçants AMCV août 2017

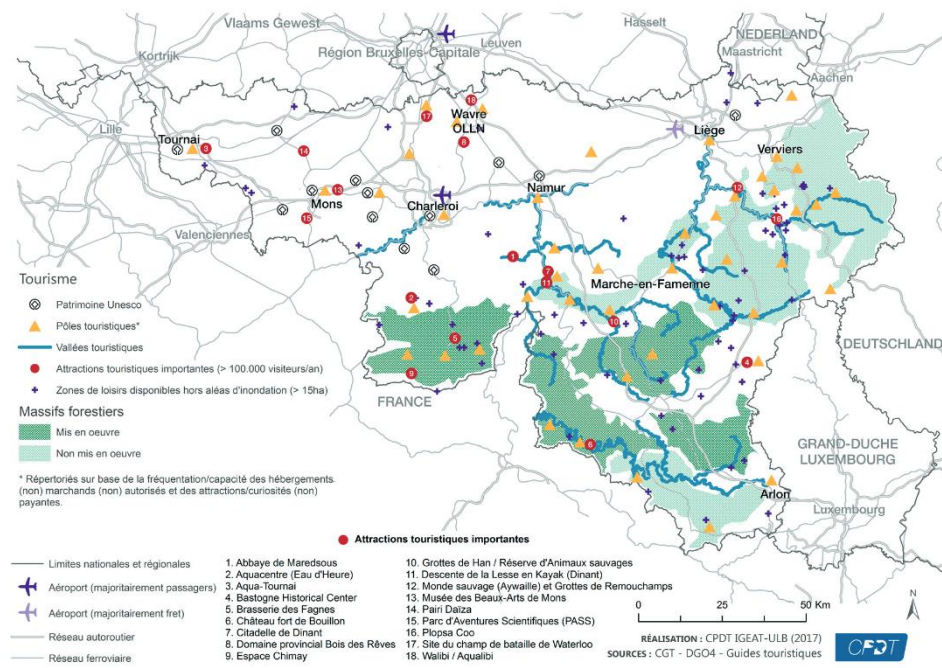
Mix commercial



Quick Scan Mons AMCV 2017

Constats:

- L'activité commerciale a fortement diminué
- Le nombre de cellules vides est très élevé
- La Grand-Place et le piétonnier sont les lieux considérés comme les plus agréables mais où des efforts doivent être réalisés en matière de propreté, de sécurité, de stationnement et un manque de commerce a également été soulevé.
- Une demande de places de stationnement supplémentaire est exprimée



CGT DGO4-Guides touristiques/réalisation CPDT

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Janvier	3638	2881	3102	4137	22832	3671	1500
Février	3036	3472	3558	4828	22365	2838	1500
Mars	3740	3470	4456	4730	15868	3673	1500
Avril	4292	4383	4.371	4914	27456	3745	10650
Mai	4457	7751	5.541	9175	35481	4532	10650
Juin	7081	3839	7.340	4528	13081	4857	2300
Juillet		4865	5.216	5994	21396	4258	2300
Août		5478	5.343	7557	15534	6095	3200
Septembre		5944	5.094	5193	23190	5623	3250
Octobre		5628	4.693	5429	24049	4725	3250
Novembre		7007	5949	3853	14290	4096	3250
Décembre		8686	3471	5059	9664	2374	3250
TOTAL		63404	58.134	65.397	245.206	50.487	46.600

Dossiers Stats VisitMons : nombre de visiteurs

Constats:

- Avec ses trois chefs-d'œuvre classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO, la ville de Mons se positionne clairement en tant que pôle d'attraction touristique. Ces trois chefs-d'œuvre sont le Beffroi, les Minières Néolithiques de Spiennes, le Doudou.
- Mons 2015, capitale européenne de la culture a fait augmenter de manière considérable le nombre de visiteurs

2. Jemappes

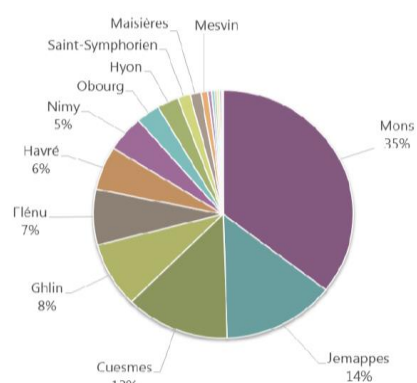
Le centre de Mons et celui de Jemappes sont, depuis 1999, reconnus dans le schéma de structure de Mons comme périmètres de rénovation urbaine. Plusieurs partenaires sont au chevet d'une localité qui a dû son déclin à la cessation de l'activité des charbonnages du Borinage et qui se réhabilite lentement.

En décembre 2005, l'opération de rénovation urbaine sur Jemappes est reconnue et financée par la Région Wallonne.

La majorité des données suivantes sont extraites d'une étude menée spécifiquement sur Jemappes-centre par l'Umons

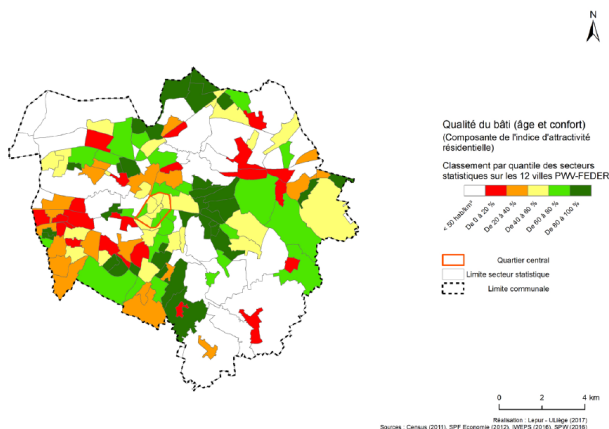
Anthropologie des espaces – Mme Jamouille et Mme Lago – MA1 – 2018-2019 Baas A. – Bene T. – Depelchin L. – Liart N. – Michiels L. – Mulkers C.

INS	1991	2004	Evolution
Jemappes	10950	10120	-7.58%
Mons	27290	27718	1.57%
Ghlin	8794	8620	-1.98%
St-Symphorien	2697	2838	5.23%



Bénéficiaires d'allocation chômage en 2010 par sections BCSS

Figure 4.6.1 : Qualité du bâti - âge et confort des logements (2015)



Notes de recherches CPDT 2018/ Atlas des 12 villes FEDER

Constats :

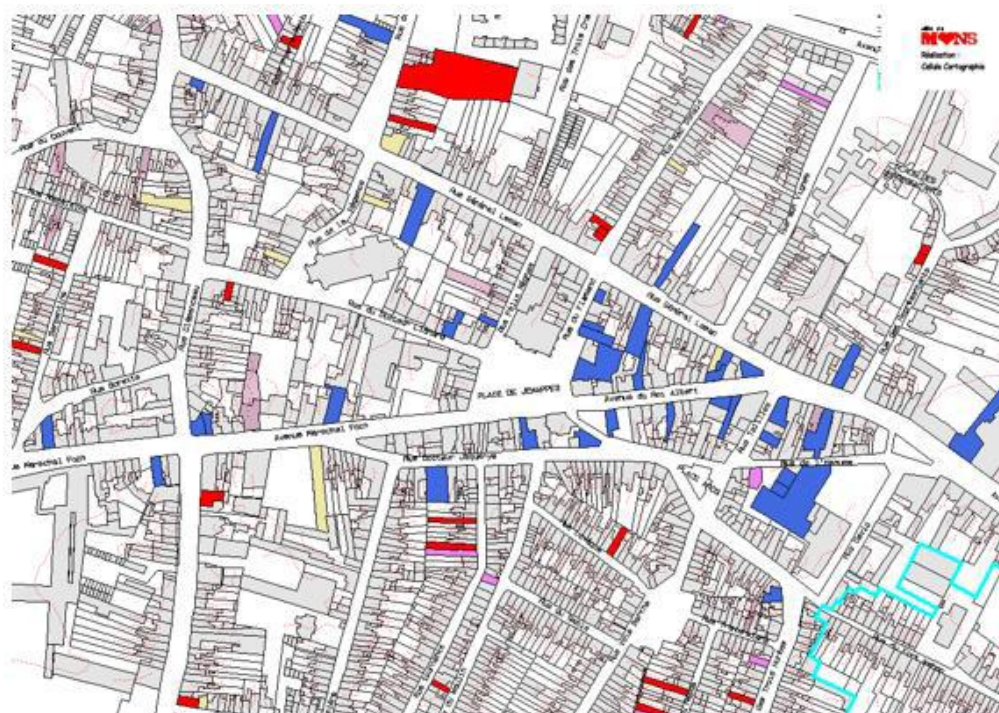
- Jemappes est la ville la plus peuplée de la commune montoise après Mons elle-même. Sa densité est d'ailleurs légèrement inférieure à celle-ci mais reste tout de même élevée par rapport au reste de la commune. On remarque une diminution du nombre d'habitants
- Le taux de chômage y est important
- La qualité du tissu bâti est de moins bonne qualité à Jemappes, Flénu, Cuesmes



Constat :

- Au niveau des ruptures du territoire, Jemappes est traversée au Nord par la E19, la Haine et une ligne de chemin de fer disposant d'une gare. Dans le centre du village, on retrouve la N51 sur laquelle passe un bus permettant de rejoindre Mons ou bien Saint-Ghislain. La vitesse automobile est importante sur cette nationale et la voie publique est souvent encombrée.

Aujourd'hui encore le centre de Jemappes et principalement les axes commerciaux souffrent d'un manque de vitalité et d'attractivité. D'anciens rez commerciaux ont été transformés en logement, avec de nombreuses boîtes aux lettres (en bleu), de nombreux logements sont supposés vides (en rouge) et le pourcentage de propriétaires occupants est de 53% (c'est inférieur à Mons 60% et inférieur à la région 66%).





Constat:

- Manque d'attractivité et de vitalité des axes commerciaux
- Trop peu de commerces qui ont laissé place à du logement
- Vue du ciel Jemappes est très verdoyant mais très minérale dans les voiries

Point de vue diurne d'un des étudiants en charge de l'étude. (partie de texte)

Je me suis rendu à Jemappes pour la toute première fois dans le cadre du cours de « processus de projet » de Anne Marécaux durant une après-midi ensoleillée.

*Nous nous sommes garés sur la rue Général Leman, j'ai été étonné de constater un nombre important de places de **parking vides** ainsi que le très faible nombre de commerces dans cette rue commerçante. De plus, je fus surpris par le nombre d'**anciens commerces transformés en logements** en installant des rideaux aux vitrines de ces anciens commerces. J'ai été également étonné par le **nombre de boîtes aux lettres présentes pour une même habitation**.*

*Je me suis promené dans la ville et j'ai remarqué que les **trottoirs** étaient souvent **trop étroits et en mauvais état**. Certaines sections de trottoirs étaient jonchées de **dépôts d'encombrants** me forçant à marcher sur la route. Il y avait aussi de **nombreux dépôts d'immondices** dans les rues de Jemappes. Les façades sont dégradées, certains bâtiments sont complètement laissés à l'abandon.*

*Lorsque je suis arrivé sur la place de Jemappes, j'ai été choqué par la présence aussi importante du parking. L'aménagement avec les petits bancs autour de l'arbre de **la place était inoccupé** au moment où je m'y suis rendu, **la place était vide et inanimée**, il n'y avait que les voitures qui occupent la place et je trouve cela triste. J'ai trouvé la ville de Jemappes assez grise, triste, sans animations hormis la circulation importante sur la nationale qui coupe la ville ...*

*...j'ai discuté avec les habitants, ils m'ont expliqué leur vision de Jemappes. Ils ont beaucoup insisté sur le **manque de propreté dans la ville** comparant Jemappes au dépotoir du Borinage. Pour eux, il n'y a pas suffisamment de poubelles, il manque des cendriers et des distributeurs pour ramasser les excréments de chiens. Les habitants ont également mis en évidence le **manque de verdure** dans Jemappes en comparaison avec Mons. **Ils aimeraient que la ville soit plus fleurie et qu'il y ait plus d'arbres dans les rues.***

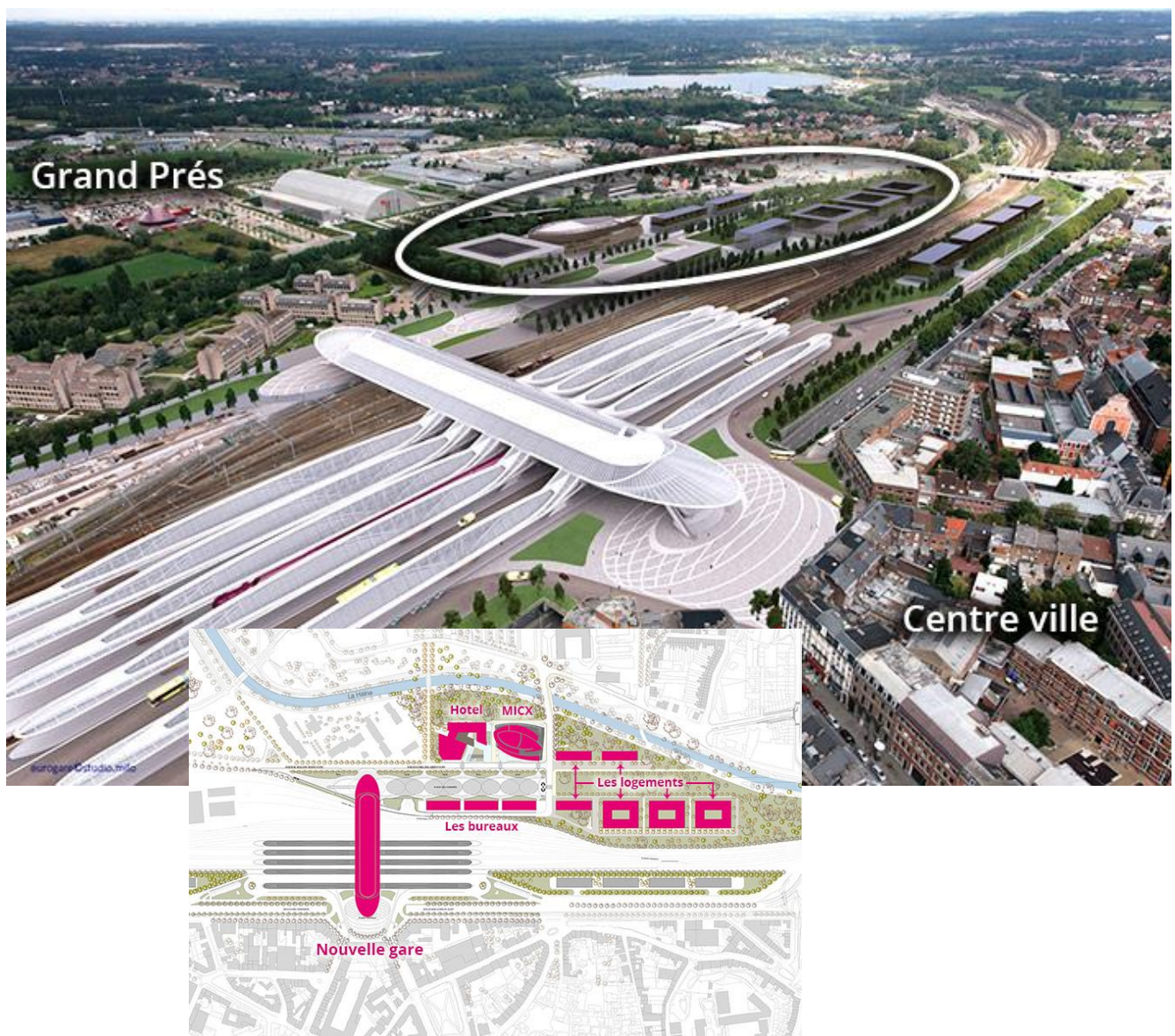


Constats basé sur une enquête citoyenne menée dans le cadre de l'étude menée par l'UMons

- Problème de propreté dans la commune
- Jemappes est une ville qui s'est dotée d'une mauvaise réputation depuis sa fusion avec Mons car les gens s'y sentent délaissés.
- Sentiment d'une ville abandonnée
- Le pôle central de la ville, est impacté car il est utilisé comme lieu de passage et de lieu résidentiel où les habitants restent isolés chez eux, vont dans d'autres villes grâce à leur voiture, ...
- Les habitants n'investissent pas les espaces publics.
- La voiture prend une place incroyable dans l'espace public, au détriment des piétons et des espaces verts.
- Plusieurs bâtiments qui ne trouvent pas preneur sont à l'abandon et renvoient une mauvaise image.
- Tous ces éléments induisent également des problèmes d'utilisation des espaces, par exemple avec cet effet de bande. Des ruptures sont en place dans la population à cause de cette fameuse réputation et des stéréotypes sur certaines rues, certains bars.
- Les liens entre les habitants semblent développés. Ils se connaissent bien, aiment se retrouver sur le pas de leur porte, discuter entre voisins et même s'entraider.
- On ressent clairement une fierté malgré tout et une envie de changement.
- Trois points de repères majeurs : La maison communale, le phare et le parc de Jemappes

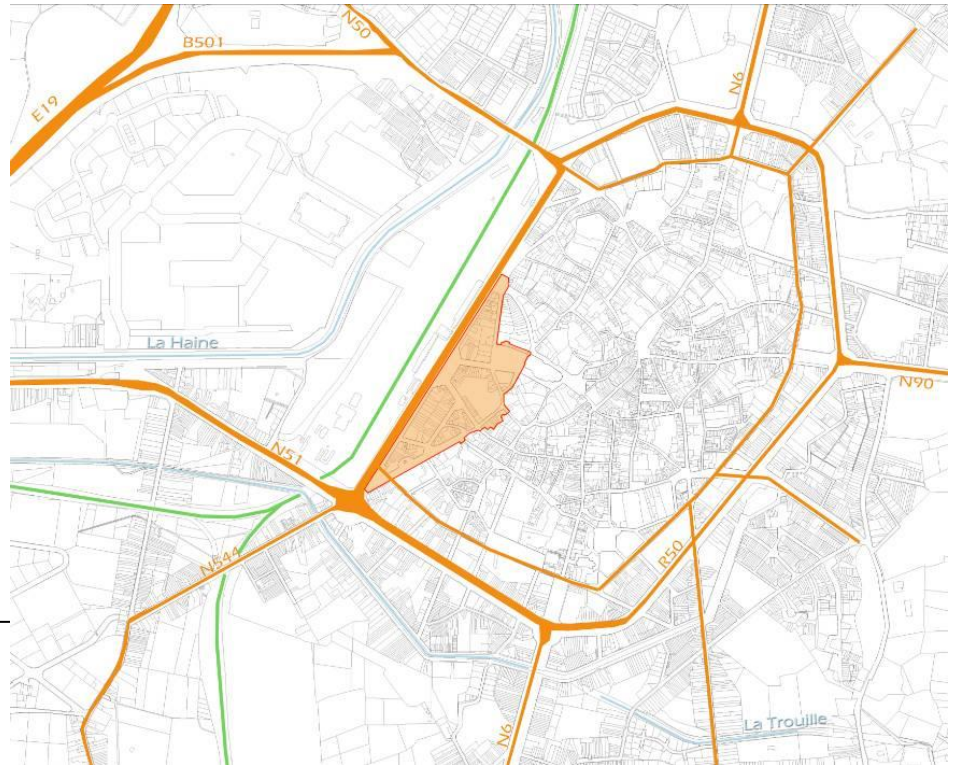
D. Quartier de la Gare : demande de reconnaissance d'un périmètre de rénovation urbaine

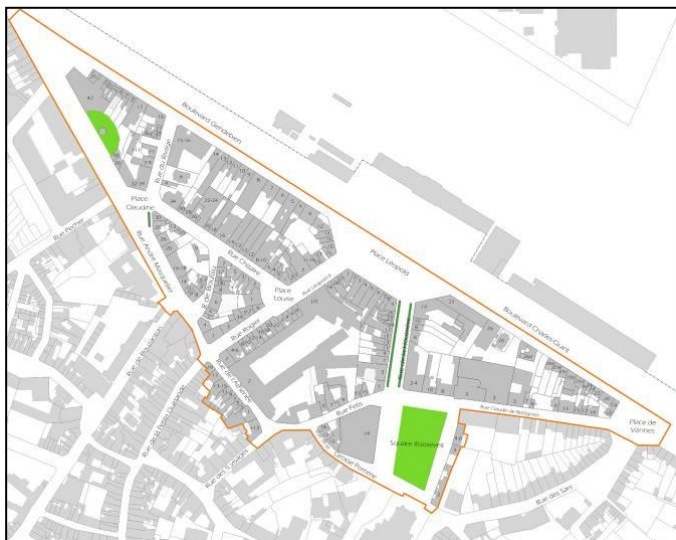
La nouvelle gare-passerelle dessinée par S. Calatrava sera bientôt un acteur essentiel de la vie urbaine à Mons tant sur le plan de la mobilité que d'un point de vue urbanistique. Dans ce contexte, les deux places constituant les têtes de la passerelle, l'une côté vieille ville (Place Léopold) et l'autre côté Grands Prés (Place des Congrès) revêtent un caractère stratégique en termes de mobilité et de cadre de vie, tant pour la ville de Mons que pour l'ensemble du territoire 'Coeur du Hainaut'. Elles seront, en effet, des éléments essentiels du nouveau cadre de vie qui se dessine progressivement dans le nouveau quartier de la gare et contribueront à dynamiser les quartiers environnants, dont un axe essentiel reliant ce quartier au centre-ville. Les enjeux sont donc multidimensionnels et concernent la mobilité, bien sûr, mais aussi l'aménagement du territoire, le cadre de vie, le développement économique, l'image et l'attractivité du territoire. Notons que le quartier de la gare côté ville historique peine à retrouver du souffle et de ce fait, une demande de reconnaissance de périmètre de rénovation urbaine a été introduite.



Les données suivantes sont extraites du dossier de demande de reconnaissance d'un périmètre de rénovation urbaine dans le quartier de la gare

1. Données objectives.





Espaces verts



Principaux points de repère

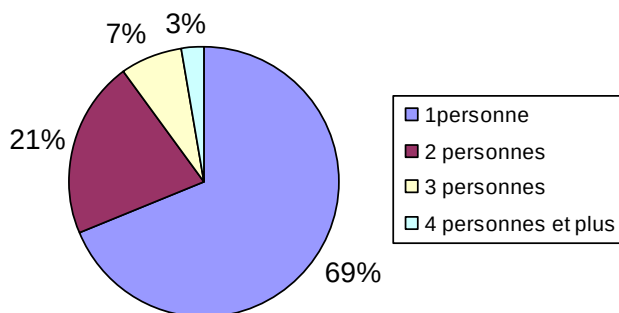
État qualitatif du bâtiment



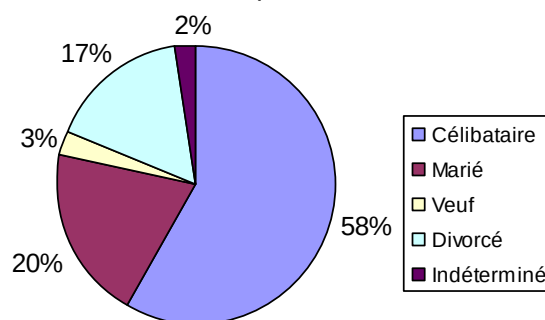
Constats

- Quartier situé dans le centre-ville de Mons
- Périmètre relativement petit, organisé de manière radioconcentrique autour de la gare
- Peu d'espace vert, peu de jardins, quelques cours, le tissu urbain est très dense.
- Etat général des façades relativement dégradé. Haute valeur architecturale mais régulièrement seuls les étages des commerces ont été préservés.
- Principaux points de repère : Gare, Ancienne Poste, Place Léopold, Athénée, Tour du Val des Ecoliers, Place Louise et Square Roosevelt
- Présence de logements peux qualitatifs.

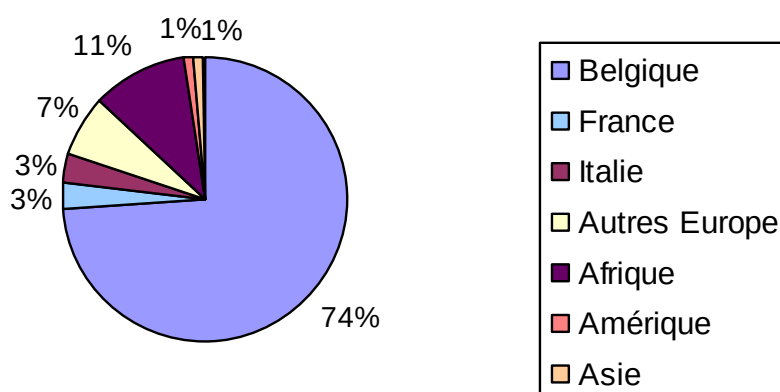
Taille des ménages - 2012 - périmètre exact



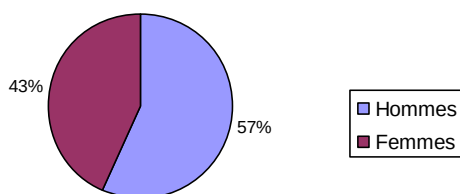
Etat civil - périmètre exact



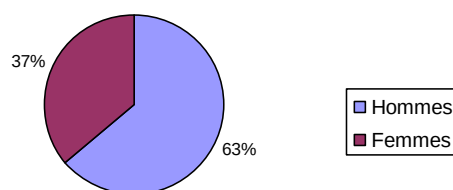
Population selon la nationalité 2012



Population selon le sexe dans le périmètre de rénovation urbaine en 2009



Population selon le sexe dans le périmètre de rénovation urbaine en 2012



Constat : Sentiment d'insécurité et le manque de dynamisme induits par les faits suivants :

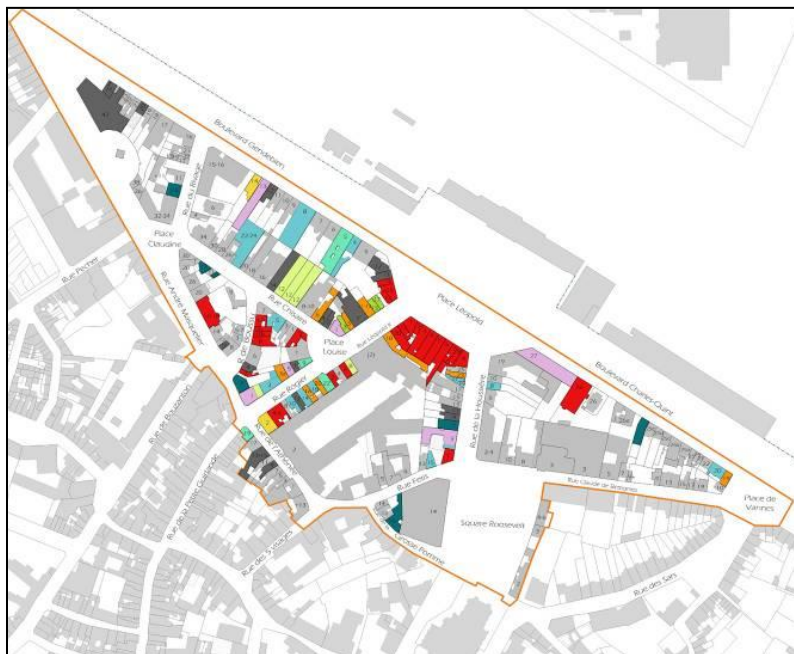
- Progression de la population masculine
- Forte présence de la population étrangère
- Grande proportion de célibataires, peu de personnes mariées
- 69% de ménages d'une personne (Mons : 43,7%)
- Taille moyenne des ménages : 1,45 personne (Mons : 2 personnes)

La carte suivante fait remarquer que les entrepreneurs et les artisans sont très peu nombreux dans le périmètre par rapport à d'autres portions du territoire communal. Ceci semble cohérent avec le type de territoire faisant l'objet de cette étude, à savoir un centre-ville.

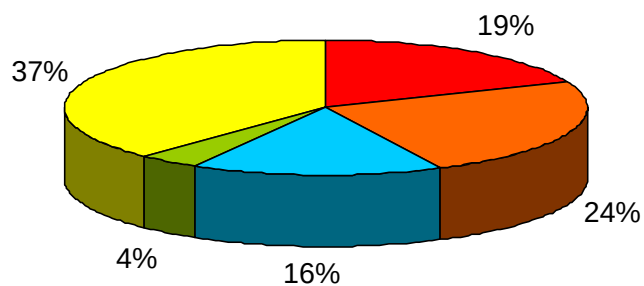
Beaucoup de commerces sont présents mais les cellules vides restent nombreuses, comme le montre le plan, puisque 22% des cellules commerciales y apparaissent inoccupées : Il y a donc une perte de dynamisme du petit commerce.

Les secteurs de l'HoReCa et des services à caractère commercial sont bien représentés sur cette portion du territoire. Nous constatons plus particulièrement une concentration de l'HoReCa à front de la Place Léopold II, en face de la sortie de la gare.

De cette manière, si les commerces sont nombreux dans le quartier, il faut néanmoins constater que l'offre pourrait manquer de diversité, les mêmes types de commerces se répétant plusieurs fois.



Détail du logement dans le périmètre



Rez commercial + logements aux étages	Plusieurs logements	Logement unifamilial	Ne répondant pas aux critères de salubrité	Logements vides ou sans domiciliation	Total
30	39	25	6	61	161
19%	24%	16%	4%	38%	100%

Constats:

- Type de logement : grosse présence de bâtiments regroupant plusieurs logements
- Beaucoup de cellules vides
- Concentration du secteur horeca à la place Léopold
- Offre de commerces manque de diversité
- Manque d'entrepreneurs et d'artisans

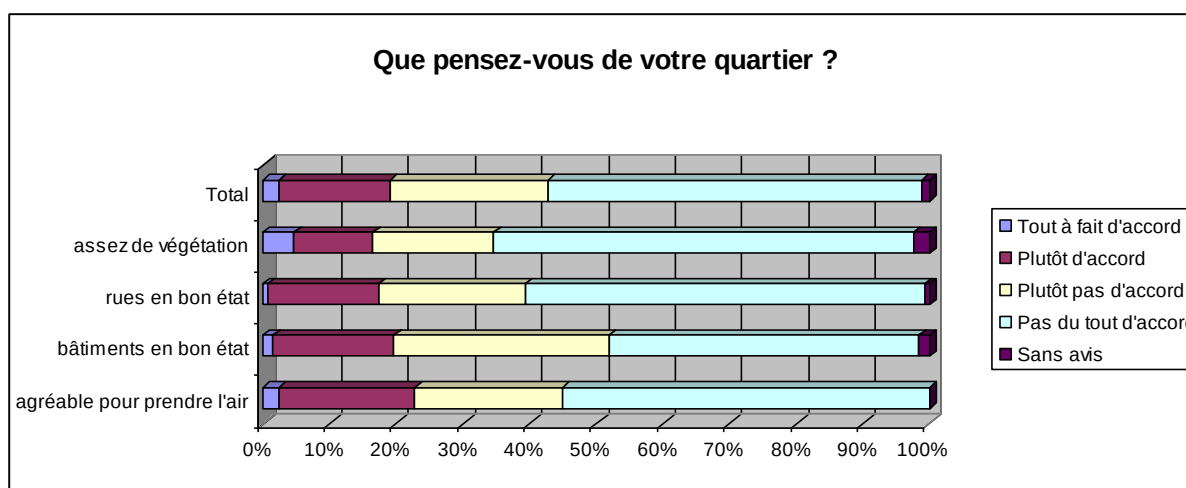
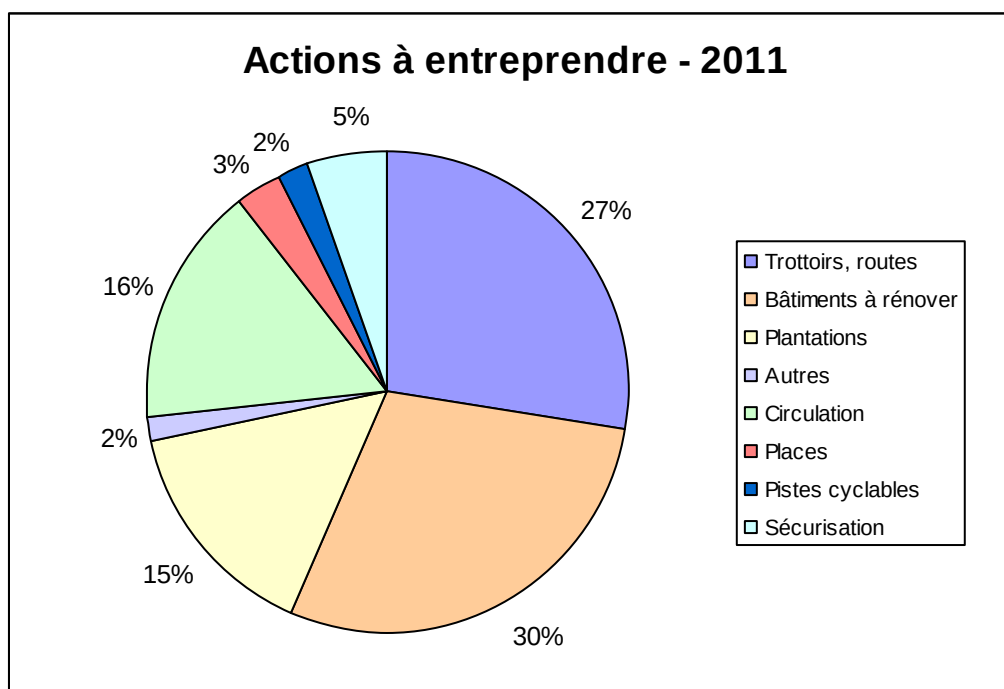
2. Données basée sur l'enquête citoyenne

Dans le cadre spécifique de l'opération de rénovation urbaine du quartier de la Gare, la population a été et continue d'être sollicitée.

En 2007 et en 2011 un questionnaire a été distribué en toutes boîtes dans l'ensemble du périmètre. Ce type de démarche présentait l'avantage de toucher toutes les personnes, domiciliées ou non dans le périmètre (habitants, « kotteurs », commerçants, etc.).

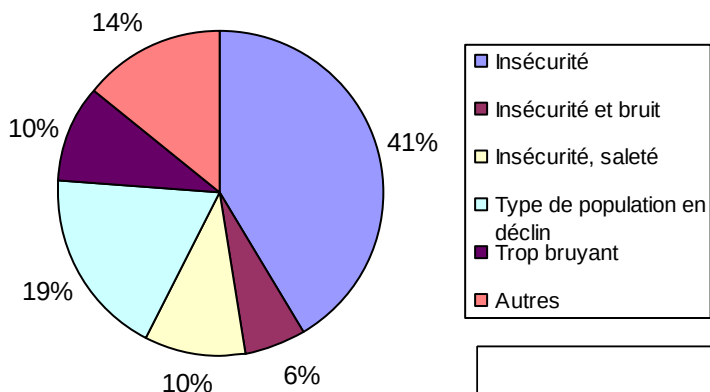
En 2011, environ 1240 questionnaires ont été distribués et 127 nous sont revenus complétés, soit un taux de réponse de 10,2%, taux en progression par rapport à 2007. Les femmes ont été plus nombreuses à nous répondre (61% des répondants pour 42% des habitants), tout comme de manière très soutenue les personnes âgées de plus de 65 ans (27% des répondants pour à peine 10% des habitants). Le taux de personnes seules, pour sa part, a légèrement progressé puisqu'il s'est élevé à 46% des répondants alors que 69% des ménages sont dans ce cas.

Prise en compte des souhaits d'aménagements à réaliser dans le quartier :

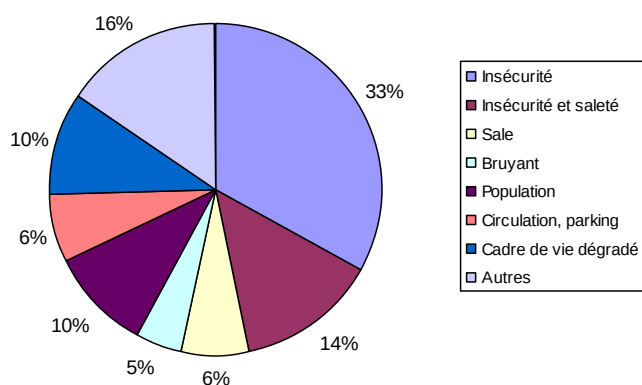


Vous aimez vivre dans votre quartier ?

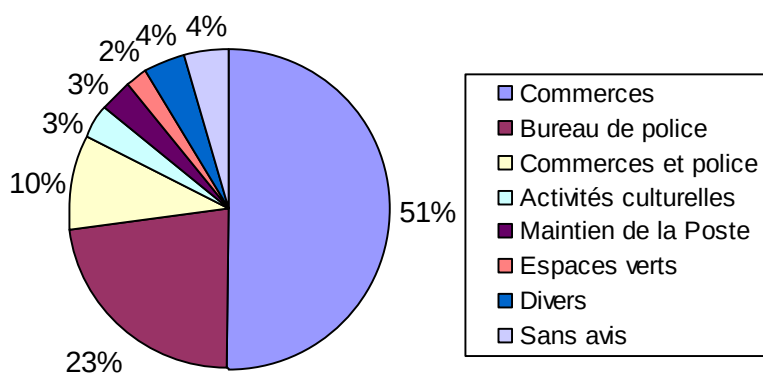
non, parce que ...



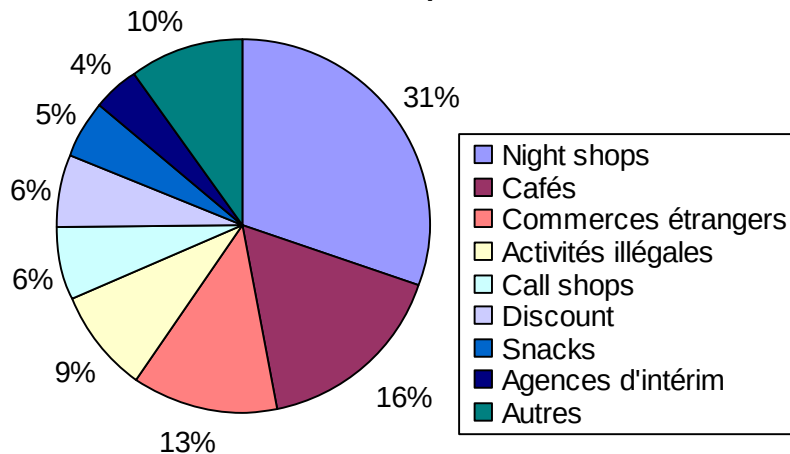
Inconvénients du quartier



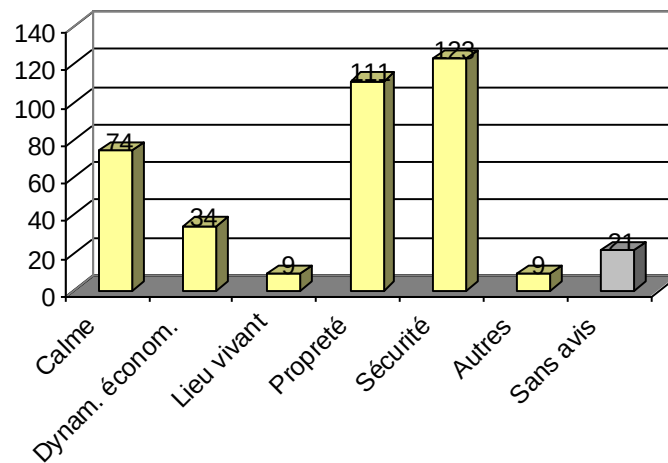
Activités manquantes



Activités superflues



Points à changer dans l'image



Constats :

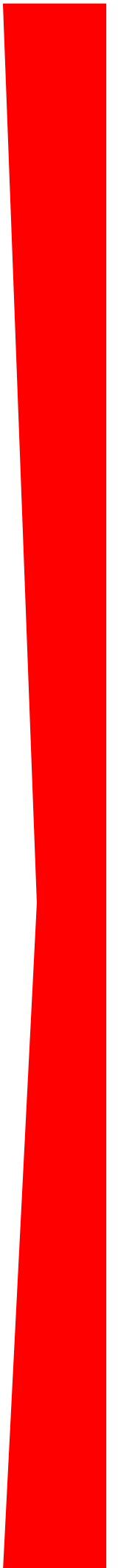
- Souhait de rénovation des routes et des bâtiments
- Souhait de voir des plantations dans le quartier
- Sentiment d'insécurité bien présent
- Lieux ressentis comme sales, bruyants
- Manque de commerces
- Forte présence de Night Shop, de cafés et de commerces étrangers
- Présence également importante de Call Shops et d'activités illégales

Notons que les études menées par le CPDT précisent que « la gare est une porte privilégiée de la ville. Le quartier de la gare est un lieu stratégique, ce qui le rend intéressant pour l'implantation des services, d'écoles, de commerces, de logements, etc.

La gare est un repère structurant du territoire.

Ces éléments nous confortent dans le choix du Quartier de la Gare comme quartier prioritaire

III. Analyse SWOT de la Ville de Mons



Forces

- Patrimoine architectural et culturel exceptionnel
- Universités, centre de recherche
- Mons capitale européenne de la culture 2015
- Position géographique centrale
- Folklore

Faiblesses

- Difficultés budgétaires
- Parking-Mobilité
- Propreté
- Sécurité

Opportunités

- Potentiel de développement (disponibilités foncières)
- Potentiel de rénovation urbaine
- Augmentation du flux touristique
- Finalisation du quartier de la gare et du quartier nouveau
- Lien entre ville historique et ville nouvelle
- Subsides FEDER
- Arrivée d'enseignes à haut flux de chaland (Primark)
- Convivialité
- Créativité, jeunesse, dynamismes
- Tissus associatif important

Menaces

- Précarisation
- Baisse d'attractivité commerciale du centre-ville
- Désertification en termes de logement du centre-ville
- Renforcement des commerces en périphérie

IV. Ambitions

Ambitions

1. Poursuivre l'attractivité de la ville

Grâce à son statut de Capitale européenne de la culture en 2015, Mons a acquis une reconnaissance culturelle et patrimoniale. Son flux touristique croît depuis 2015 ce qui renforce la volonté des autorités de poursuivre les efforts entamés pour assurer un développement urbain accueillant, accessible et doté de tous les services qu'une grande ville est en droit de proposer à ses citoyens et ses nombreux touristes.

Si les années 2001 à 2015 ont permis, grâce essentiellement au Fonds FEDER , de rénover son cœur urbain et de rénover ou construire des infrastructures optimales, les années post 2015 s'inscrivent dans la pérennisation de la politique d'attractivité du centre urbain. En effet, les efforts se concentrent afin d'en faire un pôle dynamisant au cœur du territoire 'Cœur du Hainaut' et un levier majeur du développement économique de la région.

Dans ce cadre, la redynamisation commerciale du centre-ville est une nécessité absolue. Elle concerne les leviers liés à l'attractivité touristique et résidentielle mais également à la création d'activités nouvelles.

De nombreuses actions prioritaires ont dans ce cadre été définies dans le PST de la ville.

2. Encourager la solidarité et garantir la cohésion sociale

La question de la cohésion sociale s'impose aujourd'hui comme une préoccupation essentielle au sein de notre ville. Du fait de son intervention dans la plupart des domaines qui régissent la vie quotidienne des populations, la ville joue sur cette question un rôle décisif. Nous sommes confrontés aux conséquences des mutations profondes de la société : étalement urbain, accélération des phénomènes de mobilité, nouvelles formes de pauvreté et d'exclusion sociale, ségrégation territoriale, individualisation des modes de vie, transformation de la famille, vieillissement de la société, effritement du lien social, etc. Autant d'évolutions qui font désormais de l'intervention en faveur de la cohésion sociale un enjeu stratégique pour la ville.

Pour promouvoir la solidarité et la cohésion sociale, la ville a intégré, au sein de ces services, le plan de cohésion sociale (PCS). Son fonctionnement est basé sur l'implication de tous les partenaires, associatifs, publics et privés. Déployé sur les 19 communes du grand Mons, il contribue à assurer l'égalité des chances et des conditions, l'accès effectif aux droits fondamentaux ainsi que l'accès au bien-être économique, social et culturel.

De plus, la ville souhaite penser chaque projet en y intégrant les notions de solidarité et de cohésion sociale.

La Ville de Mons a pour ambition de permettre aux citoyens désireux de participer au débat public, de s'insérer dans un tissu social et culturel, d'être associés à l'aménagement du territoire ou de s'engager dans la mise en œuvre de projets spécifiques. Le souhait est d'appréhender l'espace public dans une

optique qui dépasse celle du lieu de shopping ou d'une place, jolie mais vide de tout mobilier urbain. Les usagers-citoyens peuvent choisir de s'engager pour la ville afin de se la réapproprier.

Un volet important y est également consacré dans le cadre du PST.

3. Améliorer la qualité de vie du citoyen

Une des ambitions majeures de la Ville de Mons est d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens. Elle entend, par-là, améliorer les conditions dans lesquelles les personnes naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent.

La Ville de Mons mettra ainsi tout en œuvre pour par exemple faciliter la vie du citoyen en lui offrant un accès plus facile à l'administration. En assurant à celui-ci de s'épanouir dans une ville propre et sécurisée. De proposer au citoyen un logement accessible de qualité.

La qualité de vie du citoyen passe aussi par les aménagements des espaces publics, des espaces verts, par la mobilité, l'offre commerciale, l'éducation, les équipements, la qualité de l'air, la santé, la participation citoyenne,...

4. Répondre aux enjeux climatiques et environnementaux

La dernière décennie s'est caractérisée par une montée en puissance des préoccupations environnementales et liées au développement durable. Nombre de pays ont pris un certain nombre d'engagements en la matière qui impliquent des évolutions de grande ampleur, nécessitent une mobilisation de l'ensemble des acteurs, ainsi que des changements significatifs de nos modes de production et de consommation. A cet égard, le rôle des villes est primordial, en particulier dans les questions climatiques et énergétiques. Elles peuvent entre autres intégrer diverses améliorations techniques et impulser des changements de comportements afin de diminuer les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.

Le pôle urbain montois s'intègre bien évidemment dans cette mouvance générale, même si des progrès significatifs restent à accomplir pour faire de Mons une 'Smart City'. Un premier pas a été réalisé en matière de développement durable, notamment dans le domaine de l'habitat; il convient à présent de prendre des mesures structurantes en matière d'efficacité énergétique des bâtiments publics dont certains s'avèrent particulièrement énergivores (notamment l'Hôtel de Ville). Un plan lumière ciblé sur le centre-ville sera également mis en œuvre afin d'aller dans ce sens.

De plus la ville souhaite également renforcer son maillage vert. Ce renforcement vise à rééquilibrer des disparités régionales au niveau de la verdurisation et de la répartition des espaces verts publics ainsi qu'à améliorer les qualités paysagères. Autre volonté est de répondre à des objectifs environnementaux et paysagers, mais également à des objectifs sociaux-récréatifs comme l'amélioration des parcours pour la « mobilité douce ».

V. Quartiers Prioritaires

Quartiers prioritaires

Dans le cadre de la Perspective de son développement urbain, **3 quartiers** se dessinent naturellement :

1. Le centre-ville historique
2. Jemappes
3. Le quartier de la Gare

1. Le centre-ville historique

Véritable cœur de Cité, la vie culturelle, touristique et commerciale y joue un rôle de premier plan en termes de développement. Les investissements pour requalifier son bâti ont été importants depuis 2001 grâce aux fonds FEDER et dans la perspective de doter Mons d'infrastructures optimales pour mener à bien le projet de Mons 2015.

La priorité des autorités communales est de poursuivre la redynamisation du centre-ville par une politique visant à augmenter les services aux citoyens (augmentation de l'offre de stationnement,...), par un soutien à l'initiative commerciale (maternité commerciale ou fonds d'impulsion, ...), par un dispositif d'aides aux personnes démunies (travailleurs sociaux,...) et par une politique d'animations renforcée destinée à pérenniser l'image de Mons comme destination touristique et culturelle de premier plan.

Dans ce cadre, l'artère piétonne et ses rues adjacentes est un axe prioritaire de l'action communale. Elle mérite d'être requalifiée pour améliorer son attractivité et le plaisir de s'y balader. Dans ce cadre, le PDU devrait permettre de mener un projet de rénovation et d'embellissement visant à attirer des enseignes nouvelles. Des projets de verdurisation des espaces complètent les actions envisagées dans le cadre du PDU.

2. Le quartier de la Gare

La gare constitue une porte privilégiée de la Ville. Le quartier de la gare est un lieu stratégique, ce qui le rend intéressant pour l'implantation de services, d'écoles, de bureaux, de commerces, de logements, etc. La gare est un repère structurant du territoire. Ces éléments nous ont confortés dans le choix de mener dans ce quartier une opération de rénovation urbaine, périmètre en cours de reconnaissance par les autorités concernées. En effet, c'est au sein du périmètre de rénovation urbaine proposé que s'inscrivent quelques-uns des projets phares actuels qui viendront compléter ceux qui ont permis de structurer la « ville nouvelle » ces dernières années dans le cadre de la requalification du quartier initié grâce au chantier de la nouvelle gare-passerelle.

Parmi ceux-ci, citons les projets financés dans le cadre du plan Convergence tels que la création d'un Centre de congrès, la construction de l'Artothèque ou encore, la valorisation de la Collégiale Sainte-Waudru.

Fondamentalement, les initiatives culturelles et patrimoniales menées visaient le développement économique de la ville et le mieux-être durable de sa population. Par ailleurs, des difficultés demeurent au niveau de la fragilité de la population résidente du périmètre, de l'insécurité, de la désertification commerciale et en matière de logement.

Ces éléments justifient la reconnaissance du quartier en périmètre de rénovation urbaine.

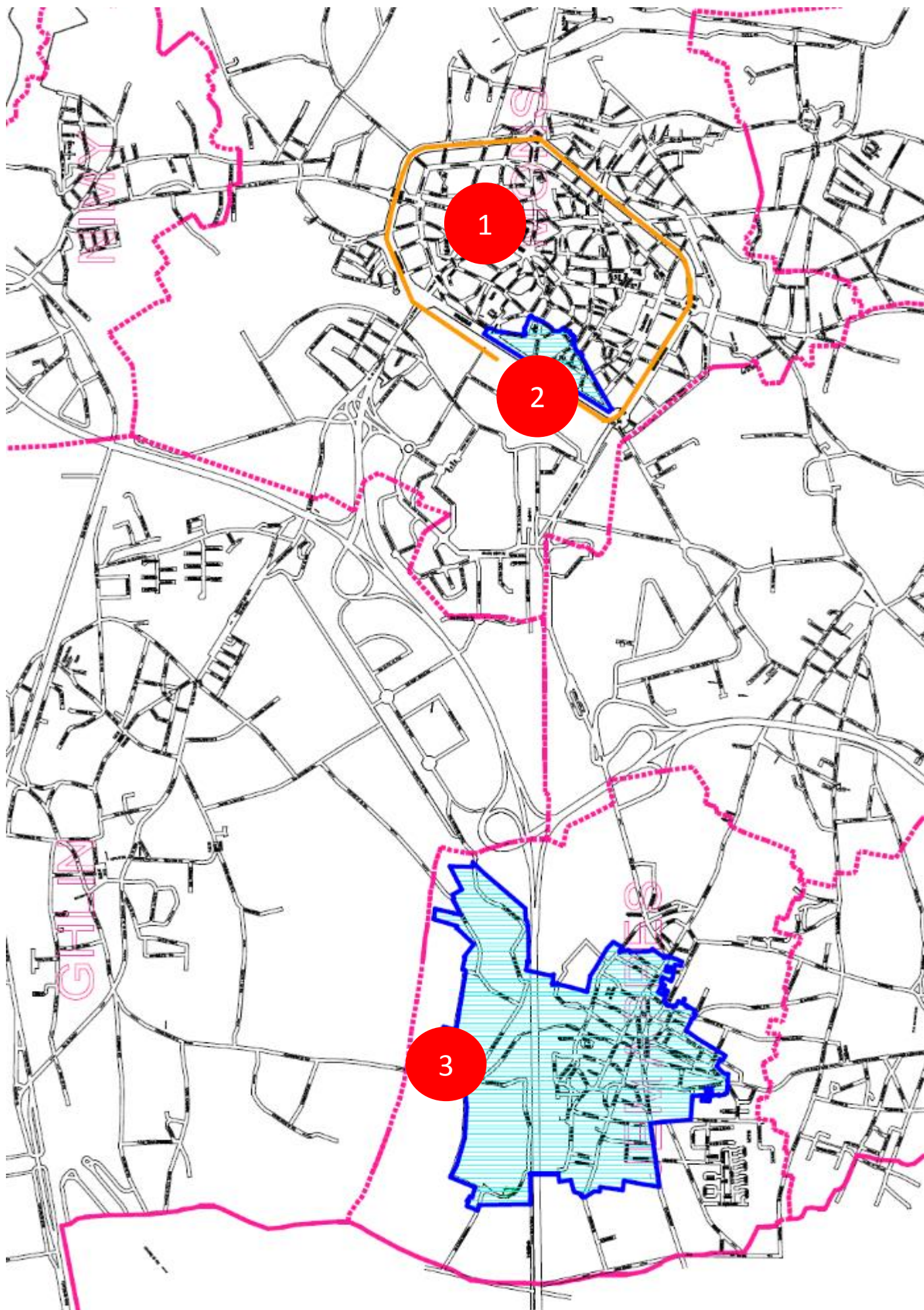
Les actions visées dans le cadre du PDU ont pour vocation d'améliorer l'espace urbain par des services complémentaires et l'embellissement du cadre de vie.

3. Jemappes

Jemappes et Flénu ont été les communes prioritaires du PGV durant de nombreuses années. Les investissements y consentis ont permis de rénover des espaces communautaires et des services aux habitants destinés à améliorer la cadre et la qualité de vie dans ces anciennes communes qui avaient fortement souffert du reflux économique.

Le visage de ces 2 communes a été profondément modifié grâce à l'action du PGV. Mais les efforts à y consacrer doivent être poursuivis notamment en vue d'embellir les espaces de vie pour les habitants et leur garantir une offre commerciale de proximité.

Les actions visées dans le cadre du PDU visent à rénover son parc et requalifier son artère commerciale.



VI. Tableaux financiers

TABLEAUX FINANCIERS

PROGRAMME 2019-2024 (montants en €)

Actions	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Sous-totaux 100%
Action 1. Mettre en œuvre un plan de décentralisation des services communaux	251.223,00	20.000,00	-	271.223,00
Action 2. Mettre en place une nouvelle cité Administrative	-	-	1.678.130,89	1.678.130,89
Action 3. Soutenir les actions de prévention visant à limiter les phénomènes d'insécurité et d'incivilité présents sur le territoire	3.276.381,12	-	-	3.276.381,12
Action 8. Revitaliser les axes commerciaux via des aménagements	49.956,10	30.000,00	750.000,00	829.956,10
Action 16. Soutenir l'insertion socioprofessionnelle de personnes peu qualifiées	1.009.883,98	-	-	1.009.883,98
Action 17. Poursuivre la mise en œuvre de la maison des associations	277.460,28	20.000,00	23.695,49	321.155,77
Action 19. Créer une nouvelle structure d'accueil extrascolaire dans le quartier de la gare	49.956,10	5.000,00	500.000,00	554.956,10
Action 19'. Achat de 2 Bus	231.500,10	-	500.000,00	731.500,10
Action 29. Mettre en place un plan de verdurisation	99.568,52	30.000,00	500.000,00	629.568,52
Action 30. Réhabiliter et aménager le Parc de Jemappes	42.039,15	-	250.000,00	292.039,15
Action 34. Installer des aires de jeux et des parcours santé dans les villages	231.500,10	-	500.000,00	731.500,10
Action 35. Réaménager les places des villages	45.765,42	-	1.500.000,00	1.545.765,42
Action 37. Réhabiliter le parc, le bâtiment et le site du Waux-Hall	42.039,15	-	1.750.000,00	1.792.039,15
Action 41. Coordination du Programme Grandes Villes à Mons	396.590,13	-	-	396.590,13
Total général (150%)	6.003.863,12	105.000,00	7.951.826,38	14.060.689,50

Subvention Mandature 150%

14.060.689,50 €

PROGRAMME 2019-2024 (montants en €)

Actions	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Sous-totaux 100%
Action 1. Mettre en œuvre un plan de décentralisation des services communaux	251.223,00	20.000,00	-	271.223,00
Action 3. Soutenir les actions de prévention visant à limiter les phénomènes d'insécurité et d'incivilité présents sur le territoire	3.276.381,12	-	-	3.276.381,12
Action 8. Revitaliser les axes commerciaux via des aménagements	49.956,10	30.000,00	750.000,00	829.956,10
Action 16. Soutenir l'insertion socioprofessionnelle de personnes peu qualifiées	1.009.883,98	-	-	1.009.883,98
Action 17. Poursuivre la mise en œuvre de la maison des associations	277.460,28	20.000,00	23.695,49	321.155,77
Action 19. Créer une nouvelle structure d'accueil extrascolaire dans le quartier de la gare	49.956,10	5.000,00	500.000,00	554.956,10
Action 29. Mettre en place un plan de verdurisation	99.568,52	30.000,00	500.000,00	629.568,52
Action 30. Réhabiliter et aménager le Parc de Jemappes	42.039,15	-	250.000,00	292.039,15
Action 37. Réhabiliter le parc, le bâtiment et le site du Waux-Hall	42.039,15	-	1.750.000,00	1.792.039,15
Action 41. Coordination du Programme Grandes Villes à Mons	396.590,13	-	-	396.590,13
Total général (100%)	5.495.097,51	105.000,00	3.773.695,49	9.373.793,00

Subvention Mandature	9.373.793,00 €
-----------------------------	-----------------------

VII. Actions

Liste des actions

- NB : 1. les lignes à la police de couleur **bleue** représentent les actions pour lesquelles nous sollicitons un financement Grandes Villes
2. La priorisation est exprimée sur une échelle de 1 à 3 : 1= très urgent 2= urgent et 3= pas urgent
-

Offrir un accès plus facile à l'administration pour le citoyen (PST O.O 2.5)

1. Mettre en œuvre un plan de décentralisation des services communaux

2. Mettre en place une nouvelle cité administrative

Développer une approche préventive et partenariale des problèmes de sécurité (PST O.O 3.3)

3. Soutenir les actions de prévention visant à limiter les phénomènes d'insécurité et d'incivilité présents sur le territoire

4. Élargir les missions des Maisons de Quartier et organiser un pool de travailleurs sociaux amené à œuvrer sur tout le territoire

Renforcer l'attractivité des centres urbains et le développement de commerces de proximité (PST O.O 4.1)

5. Élargir et poursuivre le Fond d'Impulsion

6. Soutenir l'éclosion de nouveaux commerces via la « Maternité Commerciale »

7. Créer un centre logistique urbain

8. Revitaliser les axes commerciaux via des aménagements

Faire de Mons une ville connectée et intelligente (PST O.O 5.2)

9. Développer le Wifi Urbain

10. Mettre en place un plan de numérisation dans les écoles

Poursuivre la valorisation et le développement de la ville (PST O.O 5.4)

11. Renforcer le lien physique entre la ville nouvelle et la ville historique

12. Finaliser la mise en œuvre d'un schéma d'orientation local (ancien PCA) pour le quartier des Grands-Prés.

13. Rénover l'Hôtel de Ville de Mons

14. Aménager la Maison Espagnole

15. Restaurer et aménager la maison Jean Lescarts

Renforcer les initiatives adaptées aux divers publics fragilisés (PST O.O 8.3)

16. Soutenir l'insertion socioprofessionnelle de personnes peu qualifiées

Développer une politique de soutien aux associations (PST O.O 8.4)

17. Poursuivre la mise en œuvre de la maison des associations

Améliorer la qualité et l'offre d'encadrement pendant et hors les heures de classe (en ce compris l'accueil extra-scolaire) (PST O.O 9.2)

18. Créer une nouvelle structure d'accueil extrascolaire dans le quartier de la gare

19. Ouvrir une crèche sur le site du CPAS

Placer les enjeux de mobilité au cœur du développement (PST O.S 10)

20. Actualiser le Plan Communal de mobilité

21. Créer des Park and Ride (P+R)

22. Mettre en place un système de vélos partagés

23. Concrétiser les aménagements sur le RN51/traversée de Jemappes

Répondre aux enjeux climatiques et environnementaux (PST O.S 11)

24. Mettre en œuvre le plan POLLEC

25. Mettre en œuvre le PCDN

26. Définir un plan stratégique de développement des énergies renouvelables

27. Mettre en place le plan LUMIÈRE

28. Mettre en place un plan de verdurisation

Enrichir la vie de quartier et œuvrer à l'embellissement du cadre de vie (PST O.S 12)

29. Réhabiliter et aménager le Parc de Jemappes

30. Octroyer une prime à l'embellissement des façades

31. Promouvoir le projet « Colore ma ville »

32. Réaménager le square Saint Germain

33. Installer des aires de jeux et des parcours santé dans les villages

34. Réaménager les places des villages

Pérenniser, promouvoir et soutenir les projets d'initiatives locales qui participent à la vie et l'identité montoise (PST O.O 13.1)

35. Finaliser la rénovation du Plaza art

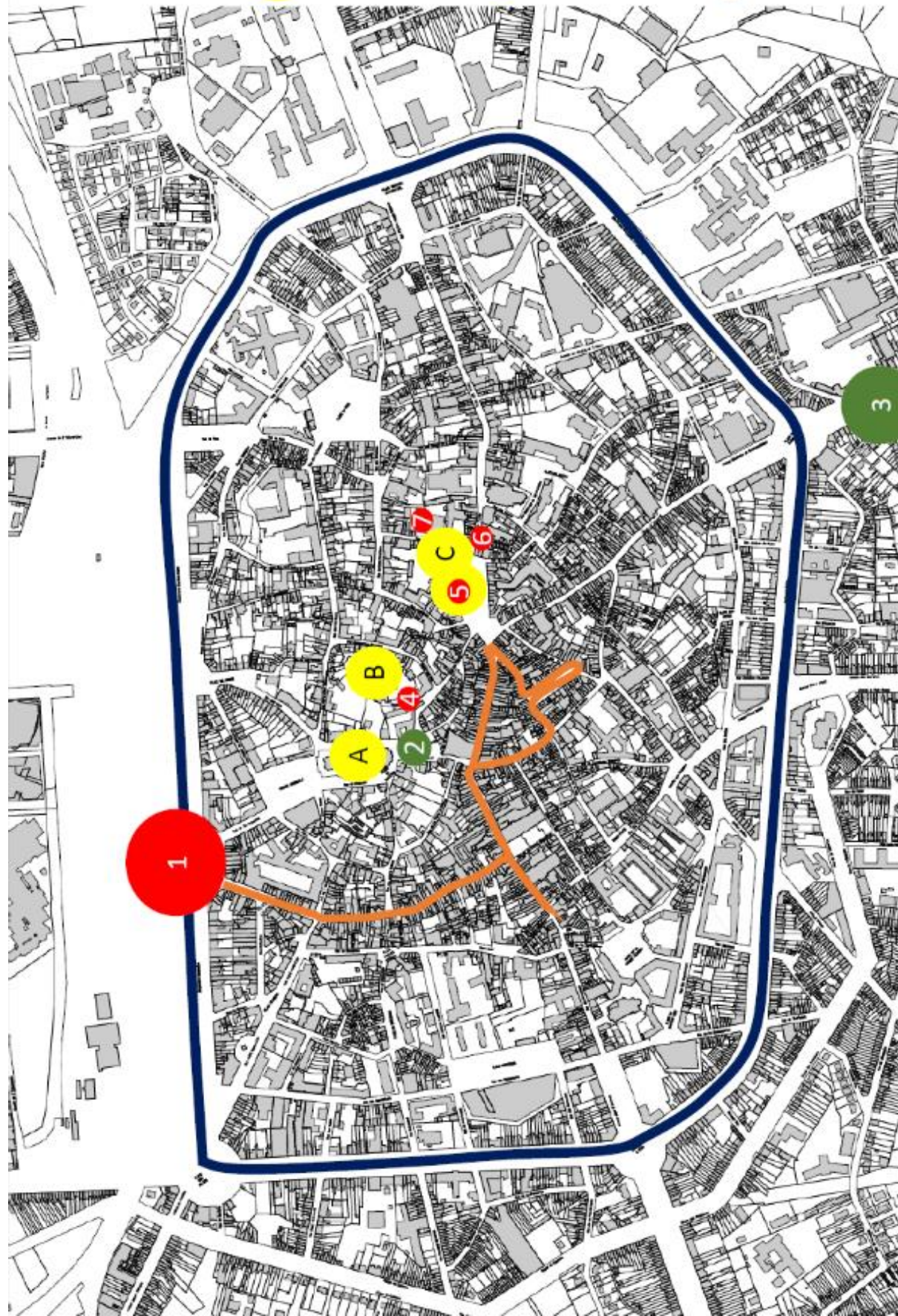
36. Réhabiliter le parc, le bâtiment et le site du Waux-Hall

Favoriser et renforcer le droit au logement de qualité pour tous (PST O.S.7)

37. Rénover l'ICET de Cuesmes pour y faire du logement destiné à l'AIS

38. Élargir l'offre de logements de qualité pour tous

39. Développer des ZACC



Projets

1 Gare

2 Square St Germain

3 Waux-Hall

4 Maison espagnole

5 Hôtel de Ville

6 Plaza-art

7 Maison Jean Lescarts

Points d'intérêts majeurs

A Collégiale Ste Waudru

B Beffroi

C BAM

Axes commerciaux

